



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
جامعة عبد الحميد ابن باديس مستغانم
Université Abdelhamid Ibn Badis de Mostaganem
كلية العلوم و التكنولوجيا
Faculté des Sciences et de la Technologie



N° D'ordre : M2/ARCHI/2017

MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER ACADEMIQUE

Filière : Architecture

Spécialité : Habitat et projet urbain

Thème

COHOUSING A ORAN

ZOOM SUR L'HABITAT PARTICIPATIF ET REFLEXIVITE DES HABITANTS

Présenté par :

Mr: kara mostefa Abderaouf.

Mr: Midoun Abdelkarim.

Mr :Rezali Abdelkader.

Soutenu le 25/ 05 / 2017 devant le jury composé de :

Président : Taleb Karim.

Examineur : Bouchachi Toufik.

Examineur : Mokhtari.

Promoteur : Chachour Madjid.

Année Universitaire : 2016 / 2017

Remerciement

Nous remercions ALLAH tout puissant de nous avoir donné la force et le courage nécessaire à l'aboutissement de ce travail.

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements et notre profonde gratitude à notre encadreur :

Mr Chachour Majid, qui a bien voulu nous encadrer, et son soutien tout au long de l'élaboration de ce présent travail.

Nous tenons également à exprimer notre immense gratitude envers les membres du jury, qui ont accepté d'évaluer ce travail.

Nous remercions nos collègues pour leur amitiés et support.

Nous remercions les personnes qui ont participer à l'évolution de ce projet par leurs souhaits et leur idées pour concrétiser notre démarche de partage et de participation.

A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Dédicace

MJDOUN ABDELKARIM :

J'ai le plaisir de dédier ce modeste travail à ceux et celles que j'aime

A ceux qui m'ont guidé et mis sur les rails des premiers pas dans la vie à mes très chers parents.

- Mes oncles qui m'encouragé par leurs aides et leurs soutiens.*
- A mes chers grands parents.*
- Tous mes frères et mes amies.*
- Toute ma famille et à toute personne qui me connaisse.*
- Mes binômes et leurs parents et toute la famille REZALI et la famille KARA MOSTEFA.*

KARA MOSTEFA ABDERRAOUF :

J'ai l'honneur de dédier ce modeste travail à mes parents qui mon toujours soutenu dans la vie et qui ont tout sacrifié pour que mon rêve se réalise.

- A ma sœur.*
- A toute la famille MJDOUN et la famille REZALI.*
- Ma famille Ma tante et tous mes amis.*
- A Monsieur Nordine BENHAMMADI.*

REZALI ABDELKADER :

Je dédie ce modeste travail

- A mes chers parents qui m'ont vraiment soutenu durant toute mon existence et qu'ils ne m'ont jamais privé de leurs attentions et de leurs encouragements.*
- A ma chère sœur qui m'a toujours soutenue.*
- A toute la famille KARA MOSEFA et la famille MIDOUN.*
- A Ma famille et tous mes amis.*
- A tous ceux qui m'ont aidée et soutenu tous au long de cette recherche.*

SOMMAIRE

REMERCIEMENT	1
DEDICACES	2
PARTIE 1 : CHAPITRE INTRODUCTIF :	
1. INTRODUCTION GENERALE.....	5
2. MOTIVATION DU CHOIX	6
3. PROBLEMATIQUE GENERALE.....	7
4. LES OBJECTIFS.....	8
PARTIE 2 : APPROCHE THEORIQUE :	
1-DEFINITION DE L'HABITAT PARTICIPATIF.....	10
1. POINTS COMMUNS.....	12
2. DIFFERENTS DIMENSIONS.....	12
3. GENESE DE L'HABITATION PARTICIPATIF.....	13
4. LES ACTEURS PRESENTS DANS L'HABITATION PARTICIPATIF.....	16
5. LA DIFFERENCE ENTRE L'HABITAT CLASSIQUE ET PARTICIPATIF....	17
6. SYNTHESE	18
PARTIE 3 : APPROCHE THEMATIQUE :	
1. INTRODUCTION	20
2. CAS SIMILAIRE 01 : Village verticale.....	20
3. CAS SIMILAIRE 02 : Eco-quartier de Viry.....	24
4. CAS SIMILAIRE 03 : Cohabitât Québec	26
5. CAS SIMILAIRE 04 : Next 21.....	30
PARTIE 4 : TERRAIN D'APPLICATION :	
1. TERRAIN D'APPLICATION.....	36
2. CONSTAT GENERALE.....	36
3. QUESTIONNAIRE HABITAT PARTICIPATIF.....	36
4. RESULTAT DE L'ENQUETE FAITE SUR L'HABITAT PARTICIPATIF....	41
PARTIE 5 : PARTIE ANALYTIQUE :	
INTRODUCTION.....	46
I-PRESENTATION DU SITE.....	47
II-ENVIRONNEMENT	49
III-CIRCULATION.....	51

IV- DELIMITATION.....	52
V-MORPHOLOGIE.....	52
VI-TOPOGRAPHIE.....	53
VII-VOIES.....	54
VII-VUES ET SEQUENCES.....	55
II -SYNTHESE.....	56
PARTIE 6 : PARTIE PROGRAMME :	
I-INTRODUCTION.	58
II-DESCRIPTION DES DIFFERENTS PARTIES DU PROJET	58
III-PROGRAMME QUANTITATIF.....	63
PARTIE 7 : PARTIE PROJET :	
I- INTRODUCTION	78
II-CONCEPT	78
a- Urbain.....	79
b- Formelle.....	80
c- Spatiale.....	83
III-GENES DU PROJET	86
CONCLUSION	91
BIBLIOGRAPHIE.....	92

Introduction



I)-Introduction générale :

Être propriétaire de son logement est le souhait le plus commun des algériens mais l'accession à la propriété sans apport préalable d'un certain niveau de capital reste un obstacle à sa réalisation pour de nombreux ménages. Le rêve de maison individuelle se mue le plus souvent en un logement en habitat collectif. Ancré dans les principes du développement durable, l'habitat participatif ou coopératif peut contribuer à lever l'obstacle financier et apporter des solutions au renouvellement insuffisant du parc de logements. Cette démarche met en évidence plusieurs questionnements :

- La famille algérienne peut-elle s'adapter dans un logement conçu sans elle ? Y a-t-il un moyen pour que les habitants peuvent contribuer à leur logement afin d'obtenir des espaces convenables ?

-Il s'agit de rendre compte des compétences des habitants à remodeler leurs espaces, à le rendre conforme à leurs usages et à le personnaliser toute en l'encourageant à la participation, le but c'est la création et l'amélioration de l'environnement qui doivent être le résultat d'un effort communautaire.

-Tout changement architectural modifie le milieu et donc le comportement des habitants, l'opinion de ces derniers doit être pris en compte afin d'atteindre une meilleure habitabilité.¹

¹NAJET MOUAZIZ-BOUCHENTOUF, journaliste web pour le géographe de l'est : Extrait de la revue (Le logement social à Oran. Conception, usages et ébauche d'évaluation)

II)- Motivation des choix :

II-1- Choix du thème :

-Il est évident que nous vivons à une époque en plein changement. Dans un premier temps, il semble évident que les différentes évolutions qu'a subi la société algérienne ont fortement modifié nos rapports à la nature et à l'individu.

-A savoir qu'en cinquante-quatre ans d'indépendance la crise du logement n'est pas entièrement éradiqué, depuis les années 1970 les programmes de logements sont dessinés et réalisés de façon égoïste ou chacun de son côté en se tournant le dos, du fait de la position de l'habitant qui est exclu dès la conception de la production de son logement.

-De ce fait il est primordial lors de la conception d'un projet d'habitat de porter attention à la qualité urbaine (qualité d'usage, qualité paysagères, confort des espaces et commodité publique).

-Donc on a jugé bon d'aborder cette notion d'habitat participatif, Bien que ces différentes propositions d'habitation communautaires aient pour intention de favoriser un nouveau développement social, ces idées se sont malheureusement soldées par des échecs, vu qu'il ya un manque dans les relations humaines, car bien souvent les principales interactions que nous avons avec les autres personnes sont d'ordre professionnel.

-Même à l'échelle du voisinage, la communication s'en trouve bien réduite au strict minimum, l'isolement étant de plus en plus fréquent, les gens ont tendance à se refermer sur leur cercle d'amis restreint.

-Alors comme nous allons le voir, ces genres de projets n'aboutissent que lorsqu'il ya une participation collective, donc pour concevoir une architecture de la vie quotidienne il faut poser une méthode qui prend en compte les conditions de vie et définir les grandes lignes d'amélioration possibles tout en organisant l'intervention des habitants.

II-2- Choix du site :

-Actuellement la ville d'Oran est en perpétuelle expansion, face à l'organisation des jeux méditerranéens sur son propre sol et suite à une forte demande en logement, compliquée par la crise économique, ce qui va nous permettre de faire un projet d'habitat urbain sur mesure, en tenant compte de leur contexte et leur environnement.

-Le site choisi se localise dans le sud-ouest de la wilaya d'Oran à 5 km du centre-ville, délimité par trois axes principaux, ce qui le rend plus accessible et un point de convergence qui favorise une importance stratégique du point de vue urbain.

-Avec un taux d'occupation de foncier plus élevé et la proximité des services publiques, qui favorise l'implantation de logements afin d'exploiter les fonctions environnantes tout en tirant profit des équipements existants.

Cette initiative d'implanter de l'habitat a été renforcé par l'aide des habitants par :

- Un problème de quartier : s'il s'agit de construire de l'habitat ou une caserne militaire ?

Le fait d'avoir l'idée qu'une caserne militaire va s'installer près d'eux Les gens sont terrifiés, des oppositions naissant des idées contradictoires, un enjeu qui entraîne leur statut quotidien.

Ce qui nous a motivée de faire une enquête qui vise un certain groupe de gens via un questionnaire.

- Les critères de choix du site et selon les gens questionnés : (question n°6 choix de l'achat immobilière) dans le questionnaire (annexe 1), la majorité ont préféré que leur logement doit être :
 - A proximité des grands axes.
 - A proximité des espaces de loisir.
 - A proximité des écoles.
 - A proximité des lieux de travail.
 - A proximité des espaces verts.
- Un fragment délaissé : c'est parmi les terrains qui se trouvent dans un point de convergence dans un secteur urbain équipé de plusieurs services publics, ce qui va créer un projet d'habitat urbain diversifié avec ces contenances.
- Un manque de logement et d'espaces publics : une densité douce, généreuse en espaces publics, en loisir, en espaces à vivre.

III)- Problématique générale :

-Par ce mémoire, nous souhaitons donc démontrer l'habitat participatif à Oran et voir ce qu'il a à offrir comme opportunité sur le plan personnel et social, d'en analyser les interactions sociales et les possibilités d'organisation des espaces, tant sur le plan des envies et besoins de la collectivité que sur le plan privé.

-L'intérêt étant de percevoir l'habitation comme un lieu d'émancipation, de liberté d'expression, de rencontre et d'épanouissement.

- Par quel mesure peut-on intégrer l'habitat participatif à Oran ?
- Quel approche faut-il privilégier pour adopter cette idéologie de l'habitat participatif ?
- Qu'advient-il de l'architecte en tant que bâtisseur apte à définir un programme, une fois la parole et les aménagements sont laissées aux habitants ?

Les interrogations ci-dessus guideront nos recherches tout au long de ce mémoire afin d'en trouver une proposition de réponse.

IV)- Les objectifs :

-Pour démarrer ce projet, une équipe de trois étudiants est mis sur pied, ceux-ci ont pour but la recherche sur la participation, le recueil d'informations ainsi que l'information du public en créant un réseau reliant les expériences participatives ayant des intérêts similaires et permettant un échange continu d'information concernant la participation dans l'habitat.

- Le groupe conçoit un habitat convivial et maîtrisé.
- Chaque foyer définit un logement correspondant à ses besoins et ses capacités financières.
- Déterminer les locaux communs et les espaces extérieurs.
- Créer un projet de vie avec ses voisins et son quartier

- L'habitat participatif est un moyen d'intégrer la notion du développement durable.
- Rétablir le lien social dans le quotidien des habitants et assurer la mixité sociale.
- La gestion du projet avant et après la réalisation par ses occupants (concrétiser un projet réel).

Les points ci-dessus représentent les grandes lignes de notre projet de fin d'étude afin d'éclaircir notre démarche participative.



Approche théorique



I-Définition de l'habitat participatif :

1- Différents définitions :

- **Selon Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale (PNR CMO) :**

Le terme habitat groupé participatif désigne simultanément les futurs habitants qui définissent et conçoivent ensemble leur projet.

- **Selon Gérard Horney¹ :**

L'habitat participatif peut se définir comme un groupement de ménages, mettant en commun leur ressources et leurs idées pour concevoir, réaliser et financer leur logement au sein d'un bâtiment collectif ou d'un ensemble de bâtiments.

- **Le livre blanc de l'habitat participatif :**

Permet de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement, pour mieux répondre à leurs besoins, en matière de vie sociale et écologique, ce mode de production de l'habitat est ouvert à toutes et à tous, de tout âge, tous milieu social, toute activité...

- **Loi ALUR² (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) :**

C'est une démarche citoyenne qui permet à des personnes physiques de s'associer, le cas échéant avec des personnes morales, afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun.

Bien que n'existant pas encore une définition unique pour expliquer ce qu'est l'habitation participative, l'une des définitions³ couramment acceptées, peut se définir comme tel :

« L'habitation groupée est un lieu de vie où habitent plusieurs entités (familles ou personnes) et où l'on retrouve des espaces privatifs ainsi que des espaces collectifs autogérés. Défini par différentes dimensions caractérisant cette forme d'habitation : la dimension spatiale, sociale, volontariste, idéologique, d'autogestion et de temporalité. »

Dans ces regroupements, il y a toujours la mise en place d'espaces communs, on peut décrire ces espaces comme étant :

« Espaces appropriés par un groupe déterminé de personnes ou de familles et dont la gestion et l'organisation sont du ressort de ce groupe⁴. »

¹ Gérard Horney : journaliste spécialisé dans l'habitat

² Loi n° 2014-366 du 24 mars pour l'accès au logement et un urbanisme rénové.

³ LIETAERT, Mattieu, Le cohabitat : reconstruction des villages en ville, p153, Belgique 2012.

⁴ HABITAT ET PARTICIPATION ASBL, Guide pratique habitat groupé, 2007

Les locaux collectifs sont de ce fait le moteur principal de toute habitation à vocation communautaire et participative, les espaces communs permettent dans certains cas de changer la configuration des logements privés, certaines pièces étant nécessaires dans un logement classique peuvent être maintenant placées dans l'espace collectif (buanderie, garage, etc.). Il faut cependant faire attention à ne pas rompre l'équilibre entre la notion du privé/collectif, au risque de créer une gêne entre les cohabitants. Les espaces individuels ou familiaux concernant l'intimité, doivent favoriser l'intégration des habitants au sein du groupe sans affaiblir pour autant leur indépendance et autonomie.

-Afin que l'appropriation de ces espaces par un groupe se fasse correctement, il est essentiel qu'elle suppose ⁵ :

- Une cohérence et un consensus social et culturel suffisant pour que le groupe puisse marquer de ses signes cette appropriation. Cela fonctionne lorsque les « codes » utilisés sont communément acceptés (une sorte de charte⁶).
- Il est essentiel dans le bon développement d'un habitat participatif, qu'un équilibre soit trouvé et rapidement défini dans le projet.
- Dans la planification d'espaces communautaires (un potager, une piscine, une cuisine, une buanderie, une salle des fêtes, etc...). Leur détermination et leur degré d'application dépendent entièrement de l'implication communautaire propre à chaque groupe, et à l'importance de l'aspect participatif qu'elle souhaite développer.

2- Différents termes :

Avant toute chose, il est important de préciser qu'il existe plusieurs façons de nommer l'habitat participatif, parmi ces différentes appellations, ceux qui sont le plus souvent employés sont :

- **Habitat participatif** : fait référence à la méthode d'élaboration et/ou de gestion de l'habitation selon les futurs habitants.
- **Habitat groupé** : Désigne tous projet et réalisation d'habitat ayant des parties communes collectives et des parties privatives.
- **Habitat coopératif** : Concerne un projet dont la propriété est collective (principe démocratique 1 personne= 1 voix).
- **Autogéré** : gestion des espaces et des équipements communs par les copropriétaires.
- **Autopromotion** : Une organisation civile initié par des particuliers ayant la qualité de maître d'ouvrage.

Il existe également d'autres combinaisons de termes (cohabitât, écohabitat, habitat groupé participatif).

⁵ HABITAT ET PARTICIPATION ASBL, Guide pratique habitat groupé, 2007

⁶ les règlements intérieur , les lois fondamentales d'un organisme.

3- Points communs :

Sans entrer dans les détails, et peu importe les différents types de l'habitat participatif, il a été identifié quatre caractéristiques qui leurs sont toute communs ⁷ :

- **Le processus de participation** : les résidents organisent et participent au processus de planification et de conception et sont responsables, en groupe, des décisions finales.
- **La conception intentionnelle du site** : le site est conçu de manière à encourager un fort sentiment de communauté.
- **Les services communs** : les espaces communs sont parties intégrante de la communauté et donc conçu pour un usage quotidien intégrant les espaces privés.
- **La gestion par les résidents** : les résidents gèrent la structure en prenant des décisions en commun durant des réunions de la communauté.

-En plus de ces différentes caractéristiques essentielles à la réalisation d'un habitat participatif, il existe également différentes dimensions qui définissent ce genre d'habitation groupées ⁸.

- 1- **Dimension spatiale** : l'habitat participatif est composé d'espaces privés (habitation ou appartement) couplé à des espaces collectifs (jardin, salle commune, etc.) définis par l'ensemble du groupe.
- 2- **Dimension sociale** : cette dimension est complémentaire de la première puisqu'elle prône l'épanouissement de la vie sociale de l'individu (au travers des espaces communs) sans altérer l'épanouissement de celui-ci (au sein de la sphère privée).
- 3- **Dimension volontariste** : la spécificité de cet habitat est qu'il faut avoir la volonté de vivre de manière collective. Dans Ce type d'habitat il faut qu'une personne fait preuve de sa disposition d'esprit à y être pleinement intégré.
- 4- **Dimension idéologique** : l'habitat participatif se construit généralement autour d'un projet commun à tous les membres du groupe, la plupart du temps consigné par écrit (dans une charte ou un acte de copropriété).
- 5- **Dimension d'autogestion** : les occupants d'un habitat de ce type sont les propres gestionnaires de leur lieu et mode de vie (organisation interne, réunion, taches, etc.).
- 6- **Dimension de temporalité** : l'habitat participatif se structure dans le temps, avec la possibilité d'évoluer quant à son organisation interne, ses règles, ses projets, ses habitants, etc.

Les dimensions citées ci-dessus, mettent en lumière les différents enjeux d'une cohabitation, permettant de faire la différence entre une simple copropriété et une véritable cohabitation. S'assurer du bon déroulement de l'habitat participatif tout en

⁷ LIETAERT, Mattieu, Le cohabitât : reconstruction des villages en ville, Belgique 2012.

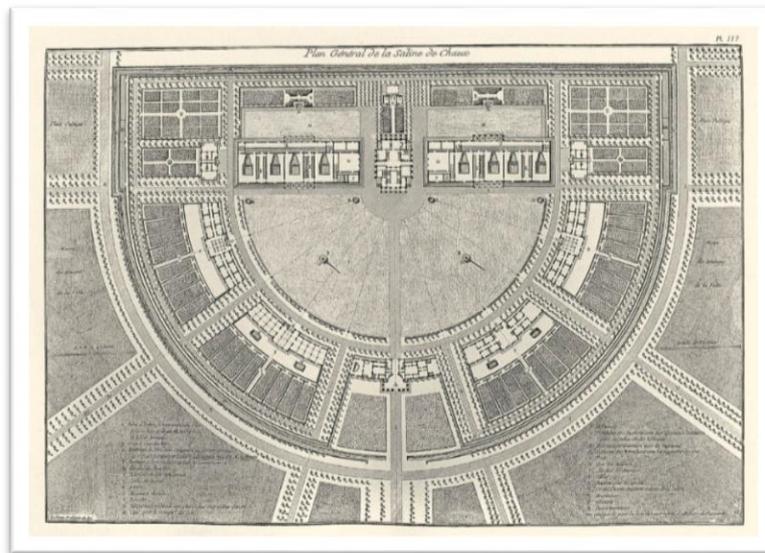
⁸ LIETAERT, Mattieu, Le cohabitât : reconstruction des villages en ville, Belgique 2012.

respectant les degrés de valeurs d'une communauté, tel que : la solidarité, la participation, la citoyenneté, la convivialité, l'écologie, le mutualisme, etc.

II-Genèse de l'habitation participatif :

-**Claude Nicolas Ledoux (1736-1806) et ses salines royales d'arc-et-senance en 1779 :**

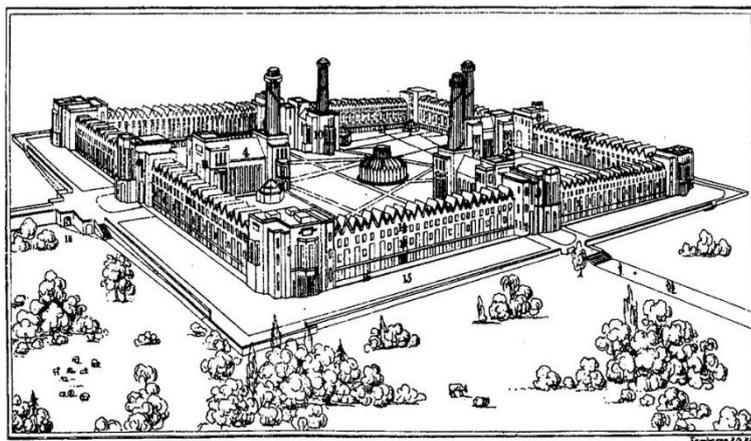
-Elle compte parmi les plus importantes salines d'Europe construite sous le règne de Louis XV jusqu'à 1895, qui n'est plus entretenue. Les bâtiments des ouvriers sont loués (une trentaine de familles y vivent encore en 1926).



Vue en plan de Saline royales d'arc-et-senance.

-**Robert Owen (1771-1858) et sa colonie « New harmony » fondée en 1825 :**

-La proposition de Robert Owen de 1817 pour la conception et l'arrangement d'une communauté coopérative fait partie de cette série d'essais, qui a été reproduit en 1825.



Vue en perspective de la colonie "New harmony".

-Charles Fourier (1772-1837) et son 'phalanstère' théoriser dès 1922 :

-C'est un ensemble de bâtiments à usage communautaire qui se forme par la libre association et par l'accord affectueux de leurs membres. Pour Charles Fourier, les phalanstères formeront le socle d'un nouvel État.



Différentes vues du 'phalanstère' de Charles Fourier.

-Etienne Cabet (1788-1856) et sa 'communauté d'Icarie' fondée en 1848 :

-C'est un La colonie française Icarienne est reconstruite comme un site d'histoire vivant près de Corning, dans l'Iowa. Vues sont des répliques de la grande salle et de la maison de la communauté de 1860.

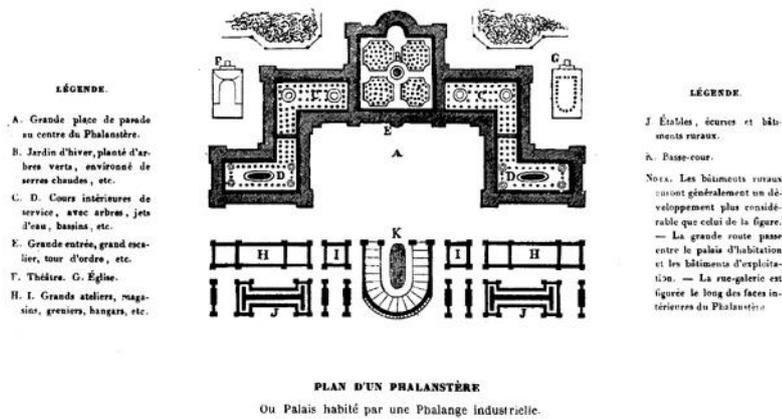


Exemple d'une colonie Icarienne au U.S.A.

⁹ Définition selon Wikipédia.

-**Victor Considérant (1808-1893) et son 'phalanstère' de la réunion fondée en 1855 :**

-La Réunion était vouée à devenir une colonie utopique inspirée des théories de Charles Fourier qui prône une production et une distribution en commun pour le profit de tous. Contrairement à d'autres systèmes de vie communautaire le droit de vote est accordé aux femmes et la propriété individuelle est autorisée¹⁰.



Plan d'un phalanstère.

-**Jean Baptiste André Godin (1817-1888) et son 'familistère de Guise' fondée en 1855 :**

-Établissement où plusieurs familles ou individus vivent ensemble dans une sorte de communauté et trouvent dans des magasins coopératifs ce qui leur est nécessaire, construit en s'inspirant du phalanstère de Charles Fourier, voulu par l'industriel Jean-Baptiste André Godin pour l'hébergement de ses ouvriers.



Vue intérieure du Familistère.

¹⁰ Définition selon Wikipédia.

-Georgia Knap (1945-1950) et son 'Mouvement des castors' :

-Les Castors sont un mouvement d'auto construction coopérative né après la Seconde Guerre mondiale en France, « Castor » est appellation donnée à un mouvement polymorphe de construction sociale, ce mouvement fait émerger un nouveau modèle 'action coopérative.



Plan de la cité des alouettes à Pessac (Archives privées).

-Institut de la recherche dans la construction (CIB) (1970-1990) et apparition des 'Villages urbains' :

-« Bofællesskaber » qui signifie 'foyer en groupe' en danois, donc le nouveau modèle de « village urbain » fait son apparition au Danemark en 1972, construit par un architecte et une psychologue danois, ce projet avait la capacité d'accueillir 27 familles, l'objectif du projet est la recherche de la meilleure association possible entre espaces privés et communs, pour intérêt de faciliter les relations humaines.

III-Les acteurs présents dans l'habitat participatif :

- Les projets d'habitat groupé participatif entraînent une reconfiguration des

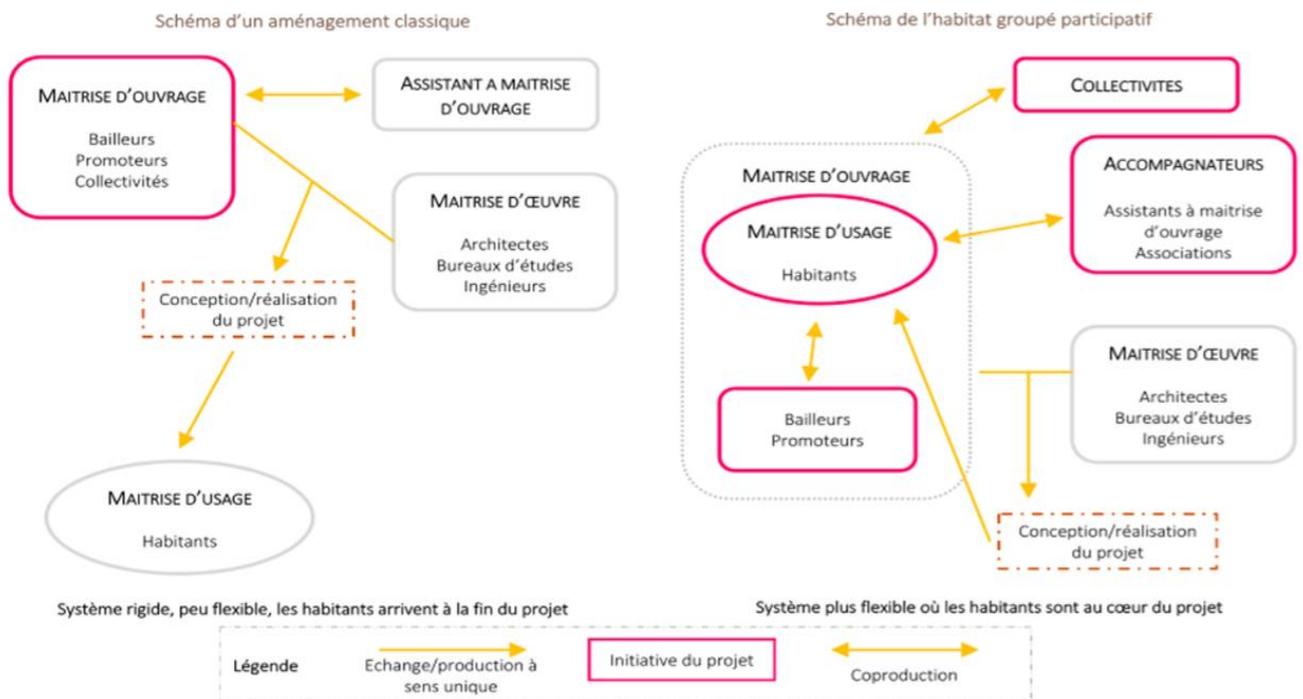
Rôles dans la production de logements, cependant il existe trois grandes familles d'acteurs composent tous les programmes de logements :

- **La maîtrise d'ouvrage** : personne morale ou physique pour laquelle est réalisé le projet, elle représente les destinataires finaux de l'ouvrage et doit entre autres définir leurs besoins pour ce projet.

- **La maîtrise d'œuvre** : entité (personne morale ou physique) qui réalise le projet lorsque la maîtrise d'ouvrage ne possède ces compétences en respectant les conditions de délais et couts fixées à l'avance d'un contrat.
- **La maîtrise d'usage** : ce sont les destinataires du projet, les habitants qui pourront jouir des logements une fois construits, en tant que locataires ou propriétaires.

-Dans le cas de l'habitat groupé participatif les habitants sont eux même les acteurs principaux, ils sont à la fois maitre d'ouvrage et maitre d'usage, le principe étant de les impliquer collectivement au centre du projet et non pas en bout de chaine comme dans un projet immobilier classique¹¹.

IV- la difference entre l'habitat classique et l'habitat participatif :



¹¹ L'habitat groupé participatif ou comment vivre ensemble, chacun chez soi, master 2 audit-université Rennes 2-IAUR

IV-Synthèse :

-L'habitat participatif semble être une alternative de vie pouvant s'apporter beaucoup de satisfaction aux personnes, bien qu'ayant la nécessité d'instaurer une charte permettant aux cohabitants de toujours savoir quelles sont les valeurs et quel en est le degré d'importance accordé, afin qu'il soit toujours conscient de son engagement en vers l'ensemble de la communauté.

-Pour qu'un habitat participatif fonctionne correctement et soit en harmonie pour toute les personnes, il faut une acceptation et une pleine volonté de participation de chacun des résidents ¹².

-Pour certains projets, la maîtrise d'ouvrage n'est pas assez compétente pour porter le projet seule. Elle peut donc faire appel à un Assistant à Maitrise D'Œuvre (Architecte) pour lui donner des conseils et l'appuyer quant à la définition et au pilotage de son projet. L'architecte peut jouer le rôle d'intermédiaire entre la Maitrise d'ouvrage (Le projet) et les habitants¹³.

¹² Cohabitation modulaire mémoire master, faculté d'architecture, la cambre-Horta

¹³ L'habitat groupé participatif ou comment vivre ensemble, chacun chez soi

CHAPITRE 03

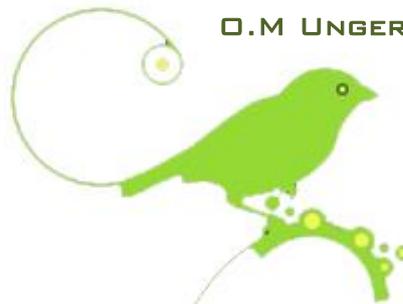


Approche thématique

« UN ÉDIFICE SANS THÈME, SANS IDÉE PORTANTE EST UNE ARCHITECTURE QUI NE PENSE PAS DES OUVRAGES D'ARCHITECTURES QUI NAISSENT AINSI N'ONT PAS DE SENS.

IL NE SIGNIFIE RIEN ET SERVE PUREMENT ET SIMPLEMENT À SATISFAIRE DES BESOINS DE LA MANIÈRE LA PLUS TRIVIALE ».

O.M UNGERS



I-Introduction :

-Le projet architectural doit être l'aboutissement de toute analyse déjà faite. Le projet doit s'appuyer sur une réflexion capable de mettre en interaction trois dimensions ; nature, thème, ville. Chacune de ces dimensions doit fournir des hypothèses organisées dans un ensemble cohérent pour la construction d'un système de concepts.

-Notre recherche thématique a pour but d'élaborer un socle de données, afin de déterminer le principe, l'évolution, et les besoins du thème, ainsi que les activités qui s'y déroulent et les types d'espaces qui s'y adaptent.

II-CAS SIMILAIRE :

Cas similaire 01 : Village verticale

I-présentation du projet :

1-Fiche technique :



Maîtrise d'ouvrage : Rhône Saône Habitat & Le Village Vertical

Architecte : ARBOR & SENS mandataire et Detry & Levy

Concepteur HQE : ARBOR&SENS

Lieu de construction : VILLEURBANNE, Lyon

Programme : Construction de 38 logements BBC

SHON : 3 445 m²

Montant de l'opération : 3 950 k€

Performance : BBC – Effinergie

2-Situation :



Le village vertical se situe dans la commune Villeurbanne Lyon France

3-Chronologie du projet:

2005 : 2 ménages se posent la question d'une solution alternative à l'habitat actuel

2006 : partenariat avec Habicoop association

2007 : création de l'association Village Vertical avec 10 ménages

2008 : choix des architectes

2009 : conception architecturale, travail de groupe avec les villageois

2010 : dépôt du permis de construire, achat du terrain

2011 : travaux

2013 : livraison et aménagement

II Démarche participative :

- **Une gestion de la complexité** (3 maîtres d'ouvrage)
- **Une appropriation du projet partagée** : L'aventure d'un habitat groupé est un peu comparable à celle d'une auto-construction
- **Un travail de pédagogie, vis à vis des futurs habitants.**
- **Une organisation de travail spécifique** : ateliers de travail, réunions en comité réduit, entretien en tête à tête.
- **Deux enjeux pour les architectes:- Comment concevoir ensemble ?- Comment bâtir et habiter écologique, avec un coût de travaux acceptable ?**



Journée de travail avec le Village Vertical et les architectes



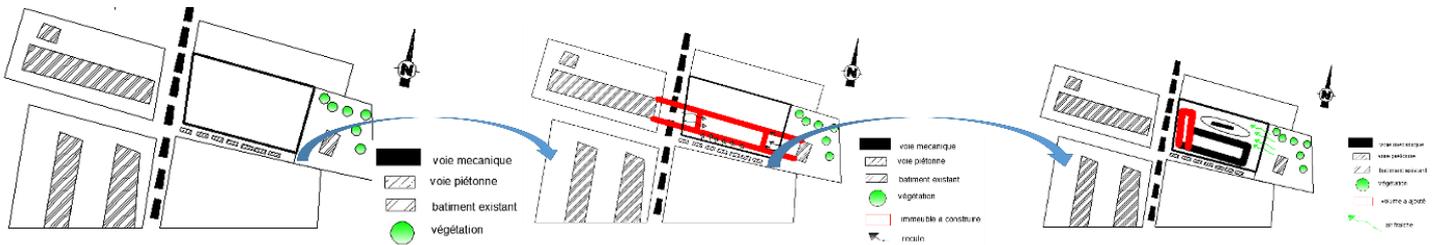
Présentation de la maquette du projet devant les Villageois



Les architectes avec la maquette

III Démarche conceptuelle :

1-Implantation :



Etape 01 : situation de la parcelle.

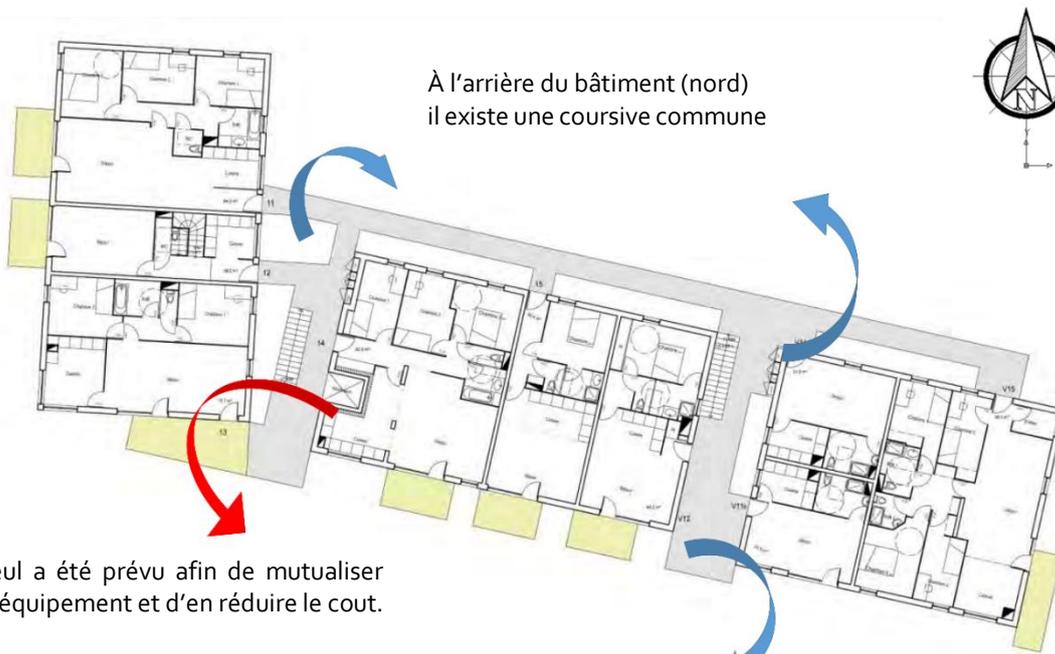
Etape 02 : implantation nord-sud et le contour c'est le résultat de prolongement des bâtiments existant.

Etape 03: clôturer pour préserver l'intimité Par rapport au bâtiment existant, et une Ouverture Sur la végétation existante.



Plan de masse finale

2- Analyse fonctionnelle :



Un seul a été prévu afin de mutualiser cette équipement et d'en réduire le cout.

Les paliers de chaque étage sont grands et peuvent faire office de pièces supplémentaires (ex: salon commun)

Les espaces partagés du R.D.C offrent les équipements suivants :

- 1- Une buanderie avec quatre lave-linge
- 2- Une salle de bain.
- 3- Quatre chambres d'amis.
- 4- Une salle commune avec cuisine équipée.

Surface des logements:

- T1= 31m²
- T2= 48m²
- T3= 63m²
- T4= 77m²
- T5= 92m²
- panneaux photovoltaïque = 350m²

3-Analyse des façades :



- Faïlle (les coursives)
- Faïlle (les balcons)
- Panneaux photovoltaïque
- Matériaux bois
- Matériaux béton

Système constructif environnemental Bois/Béton "BBC Système"

-Le bâtiment se comporte alors comme un ouvrage porteur à structure béton, les panneaux de bois se comportant en « remplissage » et « coffrage perdu »

Une ossature mixte:

- bois (façades)
- béton (armature, structure porteuse, une façade)

Cas similaire 02 : Eco-quartier de Viry

I présentation du projet :

1-Fiche technique :



Maitre d'ouvrage : coopérative de l'habitat associative basées

Maitre d'œuvre : Philippe Delétraz et Sophie Chassagne.

Programme : 37 logements

Composition : 3 bâtiments - R + 3

SHON : 3232 m² de

Surface habitable : 3255 m²

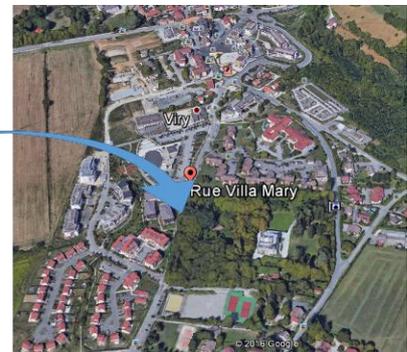
Stationnement : 59 places dont 37 garages en sous-sol

Situation : Viry Genève

Démarrage : Octobre 2011

Livraison : Avril 2013

2-Situation :



Située à 10 km de Genève et de 35km d'Annecy dans un secteur géographique entre les deux pays la Suisse et la France.

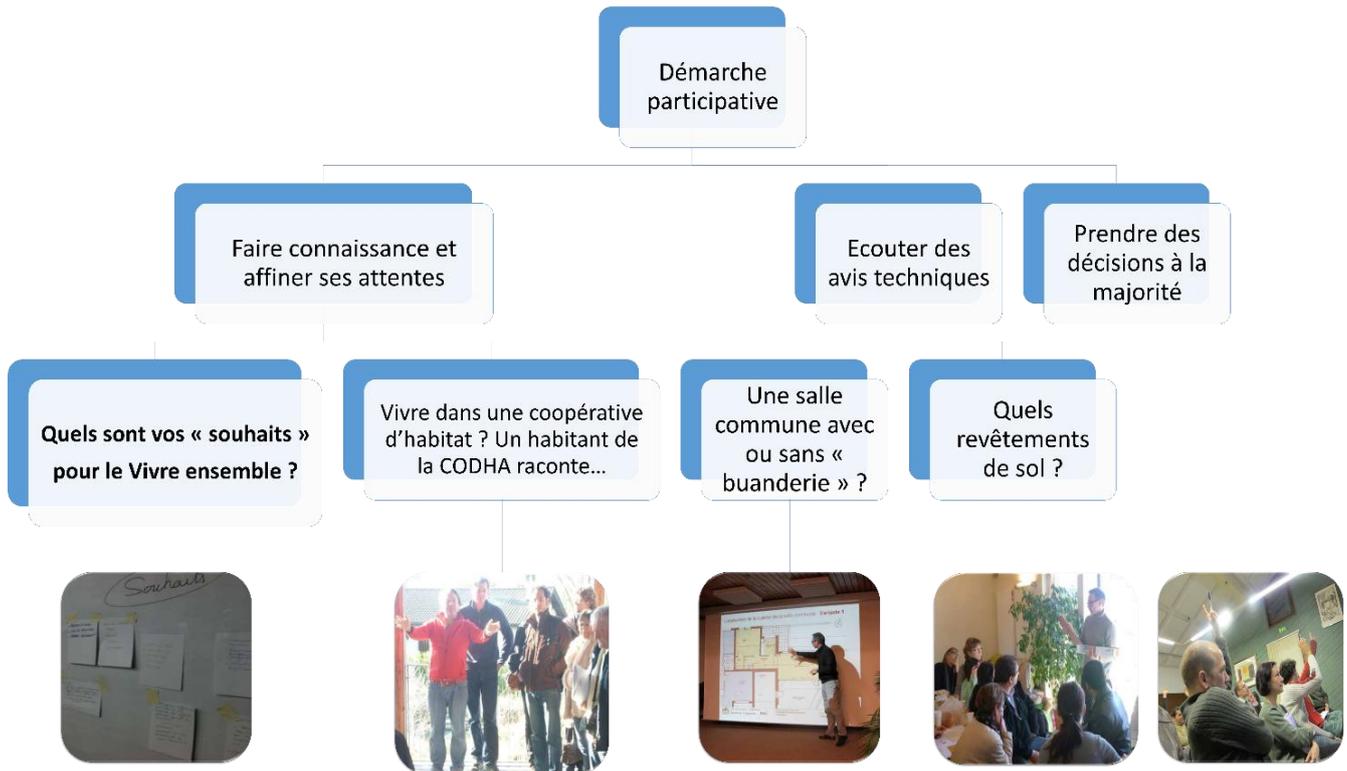
3-Description du projet :



-Le bâtis est compose de 3 petit bâtiment de trois étages organisées en hameau autour d'une cour arboré et de locaux partagés, installe au cœur végétale.

- Les volumes simples et compacts s'articule avec subtilité chacun sur leur parcelle propre, les vis à vis trop directe.

II Démarche participative :



III Démarche conceptuelle :

1-Espace commun :

Le bâtiment inclut en RDC des locaux partagés de 61 m²:



2-Matériaux utilisés :



-  Béton
-  Bois
-  Course

- Utilisation de deux matériaux le bois et le béton
- Une volumétrie simple avec des coursives

Cas similaire 03 : Cohabitât Québec

I-présentation du projet :

1-Fiche technique :



Maitre d'ouvrage : LEED Platine.

Maitre d'œuvre : Yves Perrier.

Programme : 42 logements

Composition : 4 maisons de ville de 4 chambres
 6 maisons de ville de 3 chambres
 10 condos de 3 chambres
 16 condos de 2 chambres
 6 condos de 1 chambre

SHON : 7000 m² de

Surface habitable : 785 m²

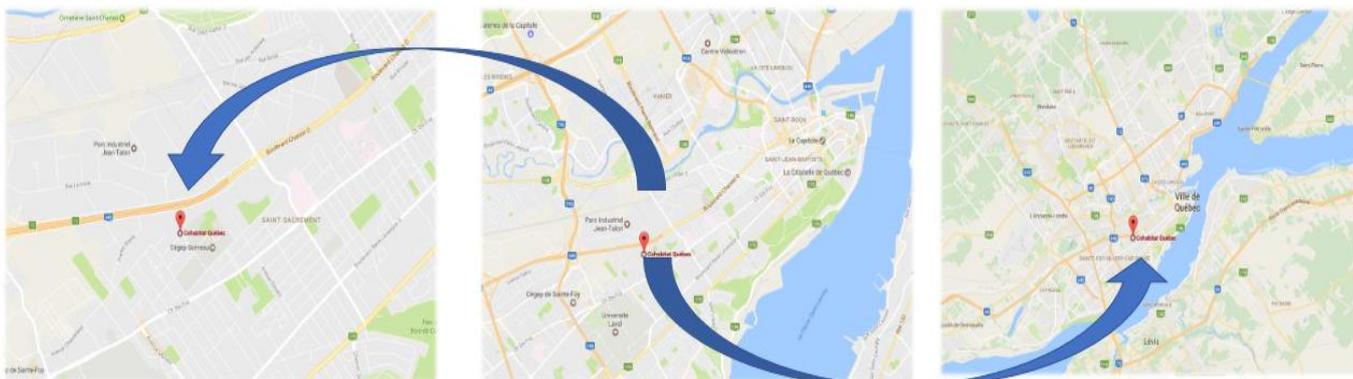
Stationnement : 24 places

Situation : Le quartier de saint-Sacrement 1650 Rue Louis Jetté,
 Québec City, QC G1S, Canada

Démarrage : juin 2003

Livraison : 24 août 2013

2-Situation :



Le quartier de saint-Sacrement 1650 Rue Louis Jetté,
Québec City, QC G1S, Canada

3-Description du projet :

- Ce quartier offre une grande diversité de fonctions urbaines. L'habitation y côtoie des commerces, des services, des entreprises culturelles et de loisirs, des institutions et des équipements publics.
- Le Projet se compose de 42 copropriétés divisées (10 maisons de ville de trois ou quatre chambres et 32 appartements), réparties en quatre bâtiments, avec une maison commune de 790m².
- Les espaces extérieurs sont dédiés au stationnement (24 places), avec des aménagements divers (patinoire, espace pour enfants...etc.).



Les espaces verts couvrent 75% du site et les arbres matures ont été conservés.

L'accès à la maison commune et au parc central donne une valeur supplémentaire à chaque logement.

Parmi les qualités les plus importantes on retrouve :

- Le service d'autopartage
- Proximité des services et de transport en communs
- Un aménagement extérieur ayant un faible impact sur l'environnement.

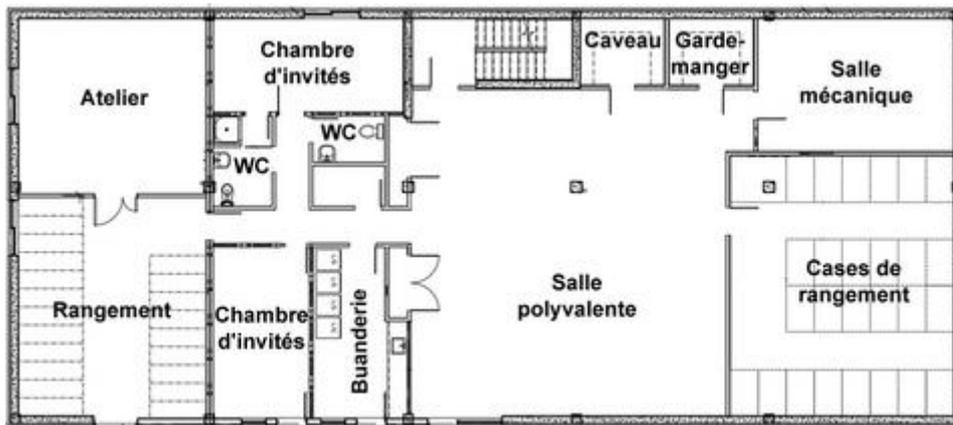


II Démarche participative :



III Démarche conceptuelle :

1-Espace commun :



Aménagement du sous-sol de la maison commune

La gestion des parties communes et des activités liées à la maison commune est faite par les membres du cohabitat.

2-Matériaux utilisés :



 Utilisation du Verre

 Utilisation du Bois

 Utilisation du Béton

-Utilisation de deux matériaux le bois et le béton.

-Une volumétrie simple avec des coursives.

Cas similaire 04 : Next21

I-présentation du projet :

1-Fiche technique :



Maitre d'ouvrage : Osaka Gas Company.
Maitre d'œuvre : Yositaka Utida et Partners.
Programme : 18 logements.
Composition : bâtiments à 6 étages avec un sous-sol.
SHON : 1542 m².
Surface habitable : 662m².
Stationnement : des places de stationnement en sous-sol.
Situation: -13 Shimizudani Tennoji, Osaka City, Japan.
Démarrage : May 1992.
Livraison : Décembre 1993.

2-Situation :



13 Shimizudani Tennoji, Osaka City, Japan.

3-Description du projet :

NEXT 21 est dû à l'initiative de la firme OSAKA Gas Company (OGC) qui cherchait une solution pour loger confortablement et astucieusement ses employés.

Les objectifs imposés sont les suivants :

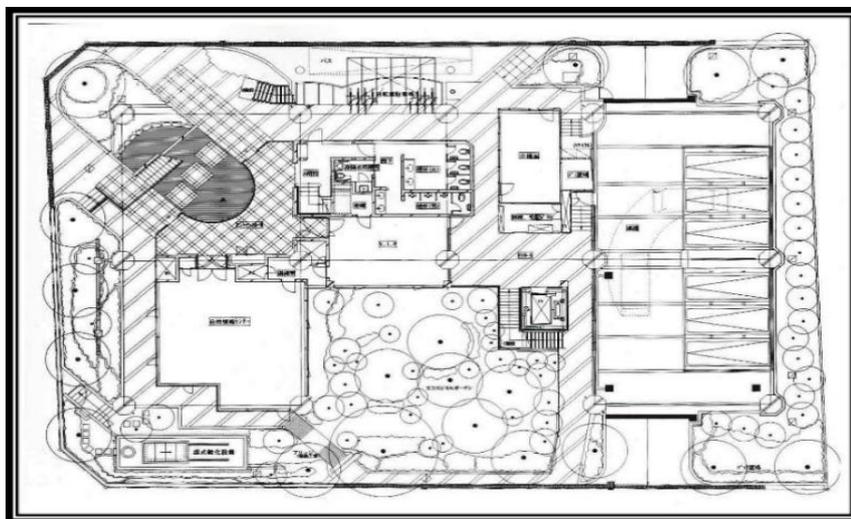
- utilisation optimale des ressources par une construction systématisée
- création d'une gamme de logements pour répondre à des ménages variés ;
- intégration de beaucoup de nature favorisant une vie animale.



-Le projet NEXT 21 intègre deux concepts principaux dans sa conception le system des bâtiments à deux étages, ce concept fournis un cadre à partir de laquelle des stratégies de conception sont spécifique.

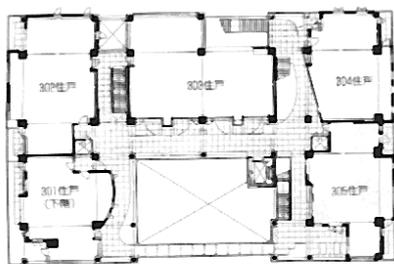
-Le projet NEXT 21 est organisé autour de trois types de zones, chacun basé sur une grille de 90 centimètre, les zones de la maison, les zones des rues et les zones publiques.

- 1- Les zones de la maison : comprend Trois différentes tailles de modules. Les modules principaux se composent d'unités de 7,2 mètres x 7.2 Mètres, et les sous-modules viennent dans deux unités.
- 2- Les zones de rue incluent les escaliers, les couloirs et les vides et sont à 3,6 mètres large.
- 3- Les zones publiques se composent de 10,8 mètres x 10,8 mètres ou 10,8 mètres x 9,6 mètres.
- 4- Les zones de la rue sont formées par les espaces entre les zones de la maison.

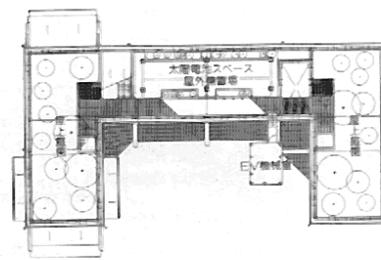


Plan De Masse.

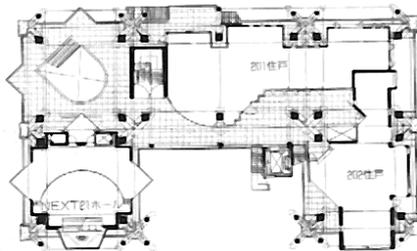
- Son programme comporte 18 appartements, Bureaux, atelier, salle de remise en forme... à l'intérieur Et des rues végétalisées faisant office d'espace collectif à l'extérieur.
- Au sous-sol il contient un parking, avec un espace de végétation au centre.
- Les zones de maisons et les zones de rue ont un étage au sol plus haut que les hauteurs.
- Dans les immeubles collectifs, les hauteurs anticipent les futures expansions du bâtiment.
- La zone de la maison définit l'organisation du cadre de construction. Ces zones sont Organisé en six couches, avec six unités à chaque étage. Dans chaque unité, les modules principaux.



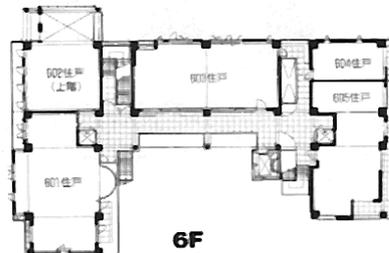
3F



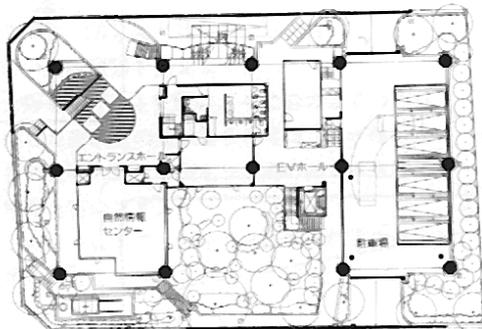
RF



2F



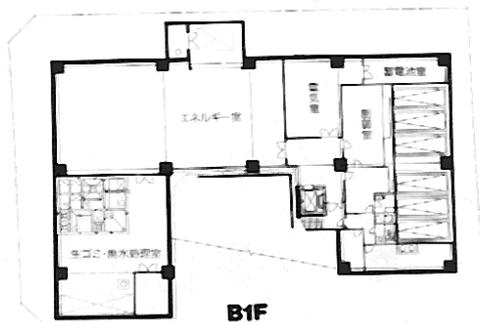
6F



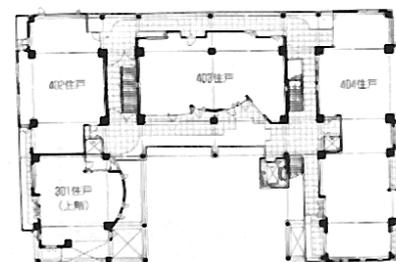
1F



5F

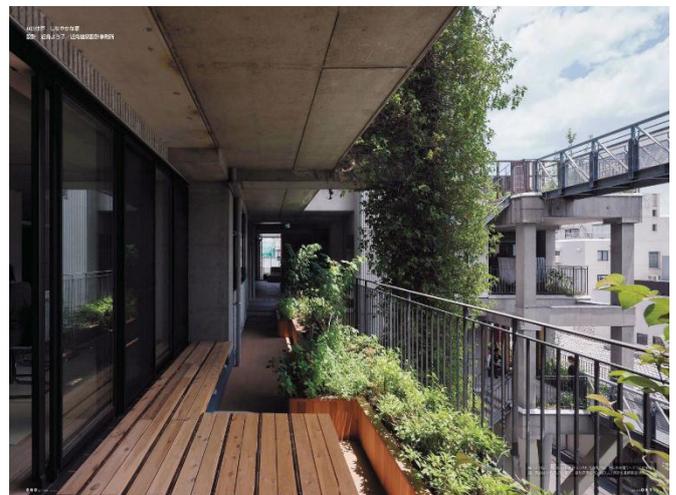


B1F



4F

II Démarche participative :



III Démarche conceptuelle :

1-Espace commun :

La diversité dans les unités de NEXT 21 est une caractéristique de sa capacité à s'adapter à divers Modes de vie.

Les espaces communs comporte des Bureaux, atelier, salle de remise en forme et d'autres espaces tel que les locaux de traitement de déchets.

CHAPITRE 04

TERRAIN D'APPLICATION



I)-L'enquête :

Le déroulement de l'enquête :

-Pour démarrer ce projet une équipe de trois étudiants est mise sur pied ceux-ci ont pour objectifs de travail des actions dans les trois domaines : la recherche de la participation, le recueil d'informations ainsi que l'information du public.

-Cette étude a été initiée par une approche sociale qui a défini la méthode adoptée par un questionnaire semi-directif : cette méthode de collecte des données constitue donc à la fois un moyen de communication et un outil de connaissance.

II)- constat générale de questionnaire :

Nombre du questionnaire distribué	125
Nombre des questionnaires reçus	93
Nombre des questionnaires non reçus	32
Durée de l'enquête	15 jours
Date de début de l'enquête	22/10/2016
Date de la fin de l'enquête	05/11/2016
Nombre des questions	22
Wilaya de distribution	Oran

Questionnaire habitat participatif :

-Dans le cadre de la réalisation du projet de fin d'études afin d'obtenir le diplôme master 2 en architecture, spécialité HPU (habitat et projet urbain) de fin d'année d'études à l'université Abdelhamid ibn Badis à Mostaganem. Comme suite au constat que de nombreux projets d'habitat participatif ne voient pas le jour, on souhaite traiter plus particulièrement la question des problèmes rencontrés dans ces projets et les solutions possibles existantes ou qui pourrait être mises en place. Le but de ce questionnaire est :

- ❖ Créer un projet de vie avec ses voisins et son quartier,
- ❖ Permettre aux citoyens de contribuer à la conception de leur logement,
- ❖ Trouver un logement simplement correct.

I- Présentation personnelle :

1-Pyramides des âges : cochez votre tranche d'âge :

0 – 10 ans	10 – 20 ans	20 – 30 ans	30 – 45 ans	45 – 60 ans	60 – 75 ans	Plus de 75 ans

2-indiquez votre sexe :

Homme	Femme

3- indiquer votre situation actuelle (familiale) :

Personnes seules	Mariée	Familles (mariée + enfants)	Familles nucléaires	Familles monoparentales Avec enfants

4- indiquer votre activité professionnelle :

Étudiant	Activité libérale	Commerçant	Fonctionnaire	Sans emploi

5- Localisation de la résidence actuelle (commune) :

Milieu urbain	Milieu rurale

II- Démarche du projet :

-L'habitat participatif permet à des groupes de citoyens de **concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement**, pour mieux répondre à leurs besoins.

1- Que préférez-vous ?

Habiter en milieu urbain	Habiter en milieu rurale

2- Vos références d'expériences vécues ?

Visites	Porte ouvertes	Amis participant

3- Quels types d'activités aimeriez-vous développer sur le site ?

Seul	Avec d'autres

Précisez l'activité :

4- Quels types d'activités n'accepteriez-vous pas sur le site ?

Précisez

5- Comment voulez-vous occuper votre temps libre ?

Activité artistique	Activité sportive	Activité libéral	Divers

Si divers précisez :

6- Choisissez quelques critères personnels de choix pour tout achat immobilier :

4 = très important, 1 = pas important

Critères	Votre avis	Importance de 4 à 1
Facilités de transport (en commun /grands axes)		
Proximité du lieu de travail		
Proximité des écoles		
Proximité d'activités de loisir		
Proximité d'espaces verts		
Proximité des commerces		
Environnement et prescriptions urbanistiques		
Orientation de l'habitation		
Luminosité de l'habitation		
Orientation et ensoleillement du jardin		
Vue et intimité (vis-à-vis éloigné, vue plongeante...)		
Isolation acoustique (bruit extérieur/voisins)		
Garage		
Facilités de parking		
Autres...		

7- Définir certaines configurations privées souhaitées :

Le salon qui donne Sur le jardin	Un accès direct Au jardin	L'habitat avec Des étages	L'accès Direct de l'habitat	Un garage couvert

Autres

8- Que voyez-vous dans les espaces communs ? et comment le voyez-vous ?

Propositions	Votre avis	Importance de 4 à 1
Buanderie		
Abri vélos		
Outils de jardin		
Local recyclage		
Atelier vélo, bois, outils		
Atelier créatif, couture		
Chambres d'amis		
Bibliothèque		
Espace détente, TV		
Salle polyvalente (cuisine, sanitaires, vaisselle, mobilier.)		
Studio(s) (logement pour accueil temporaire)		
Salle de jeux pour les enfants		
"maison" des enfants, cabane, jeux extérieurs		
Activités scolaires ou parascolaires sur le site		
Jardin d'agrément, potager.		
Autres (bureaux, sauna, salle de répétition, ...)		

9-Quel type de statut juridique ?

Copropriété forcée	Assemblée des copropriétaires	Société coopérative	Assembler

10-Et si un jour un des copropriétaires décide de louer, revendre ? Comment voyez-vous cela ?

.....

.....

11- Seriez-vous d'accord de participer au projet sur base d'un quota d'heures à prester par chacun, ou par groupe ?

.....

.....

12-Comment voyez-vous la gestion des conflits ?

.....
.....

13- Après votre installation, quel temps serez-vous prêt à consacrer aux projets collectifs ?

.....
.....

14-Avez-vous des échéances pratiques à respecter ?

.....
.....

15-Comment voyez-vous la vie commune dans un projet d'habitat participatif :

Mal	Bon	Convenable	Très bon	Parfait

16-Appréciation personnelle :

.....
.....
.....

IV)- résultat questionnaire :

Voilà quelques résultats :

1-Le choix de lieux de la résidence :

préférence habitat			
	Nb	% cit.	
habiter en milieu urbain	6	69,0%	69,0%
habiter en milieu rural	2	31,0%	31,0%
Total	8	100,0%	

Le logement dans un milieu urbain est préférable que le logement en milieu rural.

2-Expériences vécues :

expérience			
	Nb	% cit.	
visites	3	45,9%	45,9%
portes ouvertes	2	30,6%	30,6%
amis participant	2	23,5%	23,5%
Total	8	100,0%	

Les participants au questionnaire préfèrent vivre cette expérience par des visites.

4-les activités refus :

activité refusé			
	Nb	% cit.	
le bruit	9	21,4%	21,4%
menuiserie	5	11,9%	11,9%
soudeur	5	11,9%	11,9%
discothèque	4	9,5%	9,5%
caféteria	3	7,1%	7,1%
le marché	2	4,8%	4,8%
restaurant	2	4,8%	4,8%
salle des fêtes	2	4,8%	4,8%
activité commerciale	1	2,4%	2,4%
bruit et pollution	1	2,4%	2,4%
caféteria, discothèque	1	2,4%	2,4%
chacun a ses limites	1	2,4%	2,4%
footing	1	2,4%	2,4%
mécanique	1	2,4%	2,4%
mensonge	1	2,4%	2,4%
piscine pour adults	1	2,4%	2,4%
station de bus ou taxi	1	2,4%	2,4%
vente des boissons alcoolique	1	2,4%	2,4%
Total	42	100,0%	

Les activités qui provoquent le bruit, la pollution les plus rejeté par les habitants

5-Occupation de temps libres :

occupation de temps libre		
	Nb	% cit.
activité artistique	1	11,6%
activité sportive	3	39,5%
activité libérale	1	15,1%
divers	2	33,7%
Total	8	100,0%

L'occupation du temps libre sont les activités sportives et les activités divers.

6-Critères des choix de l'achat immobilier :

choix d'achat									
	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
transport	49	3	2	2	4	1	3	17	81
travail	36	7	5	8	3	2	2	17	80
écoles	40	7	3	3	1	2	2	22	80
loisir	39	2	7	11	8	2	5	8	82
espaces verts	40	14	5	4	4	1	4	7	79
commerces	27	11	8	7	5	5	9	10	82
environnement et urbanisme	22	10	4	11	7	7	4	6	71
orientation habitat	20	12	9	13	8	4	5	5	76
luminosité	26	11	9	8	4	4	4	6	72
jardin	22	8	12	10	5	8	5	4	74
vue et intimité	18	8	8	11	4	6	5	10	70
isolation acoustique	19	9	7	8	6	2	4	14	69
garage	21	6	2	8	4	7	5	25	78
stationnement	20	1	4	4	9	2	2	27	69
Total	399	109	85	108	72	53	59	178	1 063

transport	50,5%				4,9%			21,0%	100,0%
travail	45%	6,8%	6,3%	10%				21,3%	100,0%
écoles	50%			6,8%				21,2%	100,0%
loisir	27,8%			8,5%	13,4%		9,8%	9,8%	100,0%
Espaces verts	50,6%			17,7%		6,3%	5,1%	5,1%	8,9%
commerces	32,9%	13,4%	9,8%	6,5%	6,1%	6,1%	11,0%	12,2%	100,0%
environnement et urbanisme	31,0%	14,1%	5,6%	15,5%		9,9%	9,9%	5,6%	8,6%
orientation habitat	28,3%	15,2%	11,8%	17,1%		10,8%	5,3%	6,8%	6,6%
Luminosité	36,1%		15,3%	12,5%		11,1%	5,6%	5,6%	6,3%
jardin	29,7%	10,6%	16,2%	13,5%		6,8%	10,8%	6,8%	5,4%
vue et intimité	25,7%	11,4%	11,4%	15,7%		5,7%	8,6%	7,1%	14,3%
isolation acoustique	27,5%	13,0%	10,1%	11,6%		8,7%	5,8%		20,3%
garage	28,9%	7,7%	10,3%	5,1%	9,0%	6,4%			32,1%
stationnement	29,2%	5,8%	5,8%	13,0%					39,1%
Total	37,5%	10,3%	8,0%	10,2%	6,8%	5,0%	5,6%	15,7%	100,0%

Les critères du choix immobilier à base de la proximité de :

- 1-transport
- 2-travail
- 3-écoles
- 4-espace de loisir

7-Configuration des espaces privées souhaite :

configuration privées		
	Nb	% obs.
le salon qui donne sur le jardin	23	24,7%
un accès direct au jardin	55	59,1%
l'habitat avec des étages	6	6,5%
l'accès direct de l'habitat	13	14,0%
un garage	26	28,0%
autres	0	0,0%
Total	93	

Les citoyens préfèrent un accès direct au jardin.

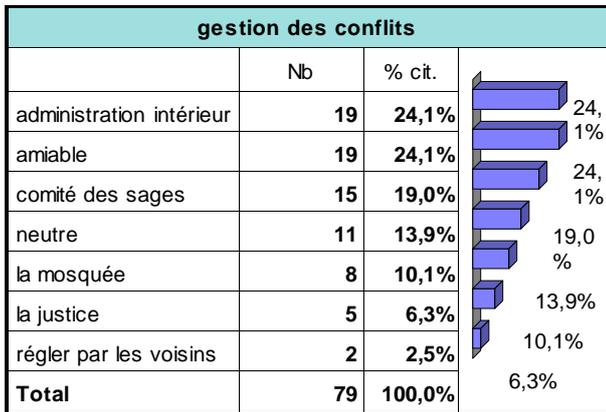
8-relation dans les espaces communs :

espaces communs									
	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
buanderie	26	6	4	6	8	11	2	6	69
parking	30	9	2	4	3	3	7	13	71
outils de jardin	19	6	8	8	13	5	1	6	66
local de recyclage	18	10	8	10	8	6	4	9	73
atelier de bois	14	9	3	10	7	3	6	14	66
atelier créatif	16	9	1	10	7	5	0	10	58
hotellerie d'urgence	21	7	8	4	5	2	8	11	66
bibliothèque+lecture	20	11	6	7	5	5	7	8	69
espace détente	26	11	3	8	4	3	3	5	63
salle polyvalente	26	9	3	10	5	2	2	11	68
salle communautaire	14	10	7	6	10	9	7	13	76
studio	13	10	4	5	7	8	5	12	64
salle de jeux	26	6	1	9	4	4	5	11	66
maison des enfants	21	7	8	7	5	5	4	10	67
activité éducative	14	7	7	6	6	9	7	14	70
potager	32	5	4	2	6	5	5	12	71
Total	336	132	77	112	103	85	73	165	1 083
buanderie	37,2%	8,7%	5,8%	8,7%	11,6%	15,9%	8,7%	100,0%	
parking	42,3%	12,7%	5,8%	4,2%	4,2%	9,9%	18,3%	100,0%	
outils de jardin	28,8%	9,1%	12,1%	12,1%	19,7%	7,6%	9,1%	100,0%	
local de recyclage	24,7%	13,7%	11,0%	13,7%	11,0%	8,2%	5,5%	12,3%	100,0%
atelier de bois	21,2%	13,6%	4,5%	15,2%	10,6%	4,5%	9,1%	21,2%	100,0%
atelier créatif	27,8%	15,5%	17,2%	12,1%	8,6%	17,2%	100,0%		
hotellerie d'urgence	31,8%	10,6%	12,1%	6,1%	7,6%	12,1%	16,7%	100,0%	
bibliothèque+lecture	29,0%	15,9%	8,7%	10,1%	7,2%	7,2%	10,1%	11,6%	100,0%
espace détente	41,3%	17,5%	4,8%	12,7%	6,3%	4,8%	4,8%	7,9%	100,0%
salle polyvalente	38,2%	13,2%	4,4%	14,7%	7,4%	16,2%	100,0%		
salle communautaire	18,4%	13,2%	9,2%	7,9%	13,2%	11,8%	9,2%	17,1%	100,0%
studio	20,3%	15,6%	6,3%	7,8%	10,9%	12,5%	7,8%	18,8%	100,0%
salle de jeux	39,4%	9,1%	13,6%	6,1%	6,1%	7,6%	16,7%	100,0%	
maison des enfants	31,3%	10,4%	11,9%	10,4%	7,5%	7,5%	6,0%	14,9%	100,0%
activité éducative	20%	10%	10%	8,6%	8,6%	12,9%	10%	20%	100,0%
potager	45,1%	7,0%	5,6%	8,5%	7,0%	7,0%	16,9%	100,0%	
Total	31,0%	12,2%	7,1%	10,3%	9,5%	7,8%	6,7%	15,2%	100,0%

Les espaces communs préférables sont :

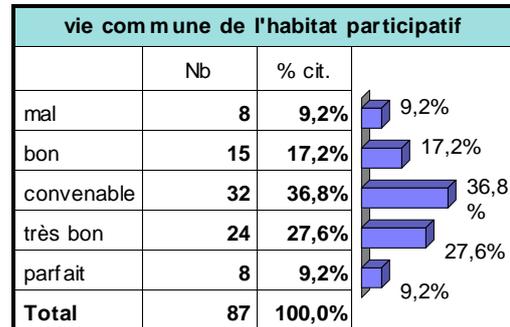
- Jardin potager
- salle des jeux
- Salle polyvalente
- Espace détente
- Parking

12-la gestion du conflit :



Un comité volontaire sera responsable pour gérer les différentes situations.

15-la vie dans l'habitat participatif :



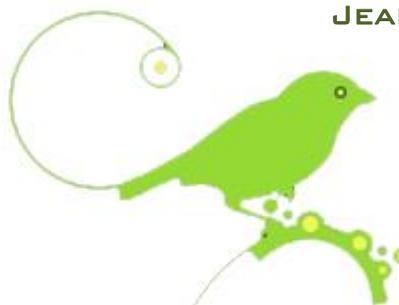
La majorité des citoyens trouve l'idée de l'habitat participatif convenable.

Approche urbain



« CONCEVOIR UN PROJET, CONSISTE À FAIRE DU MIEUX QU'ON PEUT À PARTIR DE CE QUI EXISTE DÉJÀ DANS LA VILLE, À SE FIXER DES OBJECTIFS, À DÉVELOPPER DIVERSES STRATÉGIES LORSQUE LES PROBLÈMES APPARAISSENT, À PRENDRE UNE DIRECTION INATTENDUE ».

JEAN NOUVEL



Introduction :

-Tout acte d'urbanisme est un acte de composition urbaine, les édifices urbains s'inscrivent toujours dans une entité ou unité plus grande et doivent assurer une liaison visuelle et fonctionnelle dans le paysage urbain.

-Notre but à travers cette phase est de rechercher et d'accumuler une banque de données sur un site précis, qui serviraient d'outils de projection de notre projet. La connaissance de l'évolution et de l'état actuel du site en question est primordiale pour pouvoir le modifier, et se focaliser sur une assiette spatiale la plus intéressante possible.

I-Présentation de site :

1-Situation géographique :

2 -La wilaya d'Oran se situe au nord-ouest d'Algérie, avec une superficie de 2121 km²



Photo de constat 18/01/2017
Source : Google Maps



1 Les Arènes
Photo de constat 27/11/2016
Source: auteur



2 Place 1er Novembre
Photo de constat 27/11/2016
Source: internet



3 Siège Sonatrach
Photo de constat 27/11/2016
Source: internet



4 Stade Ahmed Zahana
Photo de constat 27/11/2016
Source: internet



Photo de constat 18/01/2017
Source : Google Maps



5 Ecole Ben Ali Houari
Photo de constat 27/11/2016
Source: auteur



6 Lycée ben Othman El Kabîr
Photo de constat 27/11/2016
Source: auteur



Photo de constat 18/01/2017
Source : Google Maps



7 Parcelle d'étude
Photo de constat 27/11/2016
Source²

➤ Notre périmètre d'étude se localise dans la partie sud-ouest de la wilaya d'Oran au quartier cité petit (à 5 km au centre-ville), délimite au nord par l'ancien grand marché, au sud par l'avenue Belguendouz Larbi, à l'est par l'avenue Chakib Arselane à l'ouest par la rue Bentazi L'Houari.

2-Accessibilité :



- Itinéraire depuis le 1^{er} boulevard périphérique
- Itinéraire depuis la place 1^{er} novembre (centre-ville).
- Itinéraire depuis le 2^{ème} boulevard périphérique.
- Itinéraire depuis le 3^{ème} boulevard périphérique
- Périmètre d'étude

- Le périmètre d'étude est accessible à toute direction.
- C'est un point de convergence qui favorise une importance stratégique

II-Environnement :

1-artificiel :



- Equipement commercial
- Equipement éducatif
- Equipement de loisir
- Périmètre d'étude
- Habitat collectif
- Habitat individuel

Photo aérienne 18/01/2017
Source: Google earth pro



Maison Individuel
Photo de constat 27/11/2016
Source Auteur



Lycée Benothmane El Kebir
Photo de constat 27/11/2016
Source : Auteur



Cem Chakib Arselane
Photo de constat 27/11/2016
Source : Auteur



Glacière
Photo de constat 27/11/2016
Source Auteur



Habitat Collectif
Photo de constat 27/11/2016
Source : Auteur



Centre Commerciale
Photo de constat 27/11/2016
Source : Auteur



lycée Souieh El Houari
Photo de constat 27/11/2016
Source : auteur



Station de service
Photo de constat 27/11/2016
Source : auteur

- Une variété fonctionnelle (éducatif, commercial, résidentielle), Avec des hauteurs (R+1, R+2, R+3, R+5).

2- Naturel : végétation existante



Photo aérienne 18/01/2017
Source: Google earth pro



1 Fagacées
Photo de constat 27/11/2016
Source : Auteur



2 Palmier
Photo de constat 27/11/2016
Source : Auteur



3 Taxacées
Photo de constat 27/11/2016
Source : Auteur



4 Pinacées
Photo de constat 27/11/2016
Source : Auteur



5 Fagacées
Photo de constat 27/11/2016
Source : Auteur

L'appareil végétative se divers d'un type a un autre, afin de :

- Préserver la végétation existante toute en donnant un climat pure méditerranéen.
- Les utilisés comme antiseptique des voies respiratoire.
- Décoration du paysage (l'ombre, nuisance sonore).

III- Circulation :

1- circulation mécanique :



- - - - - Flux mécanique forte
- - - - - Flux mécanique moyenne
- - - - - Flux mécanique faible

2- circulation piétonne :



- ● ● Flux piétonne forte
- ● ● Flux piétonne moyenne
- ● ● Flux piétonne faible

➤ Le périmètre d'étude se trouve entre deux axes principaux, qui s'expliquent la forte circulation.

III- Délimitation :



- Rue Bentazi Lhouari
- Avenue Belguendouz Larbi
- Avenue Chakib Areslane
- Cem Chakib Arselane + station de service

➤ Le périmètre d'étude se délimite que par des limites artificielles.

V- morphologie :

Typologie du terrain :

Trapézoïdale

Surface du terrain :

28248 m

Dimension du terrain :

197*120*187*180 m

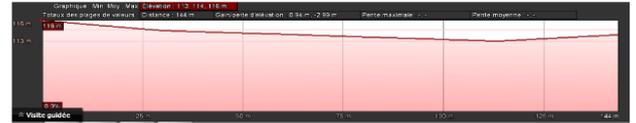


➤ Le périmètre d'étude présente une forme trapézoïdale irrégulière.

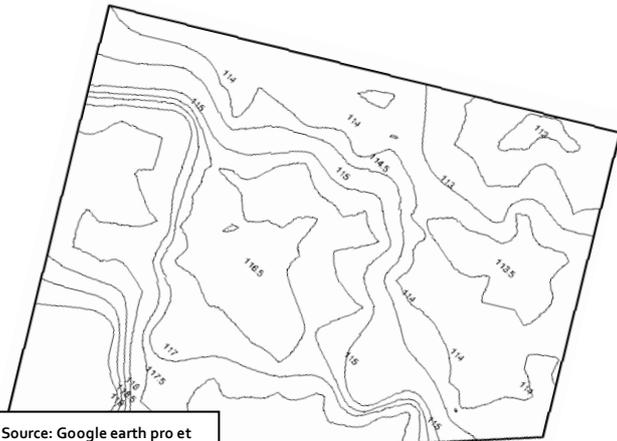
VI- Topographie:



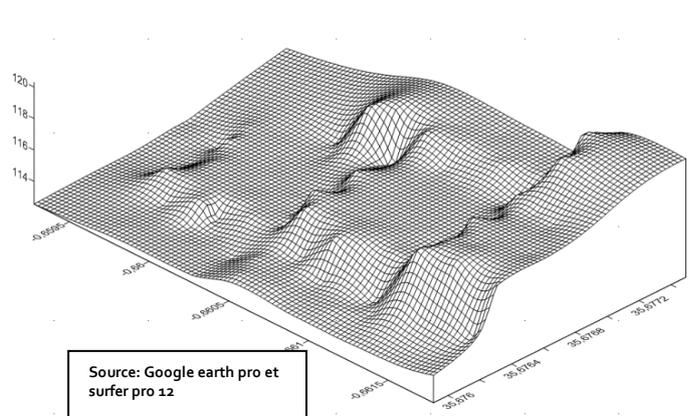
COUPE AA



COUPE BB



Vue en plan de Levée topographique



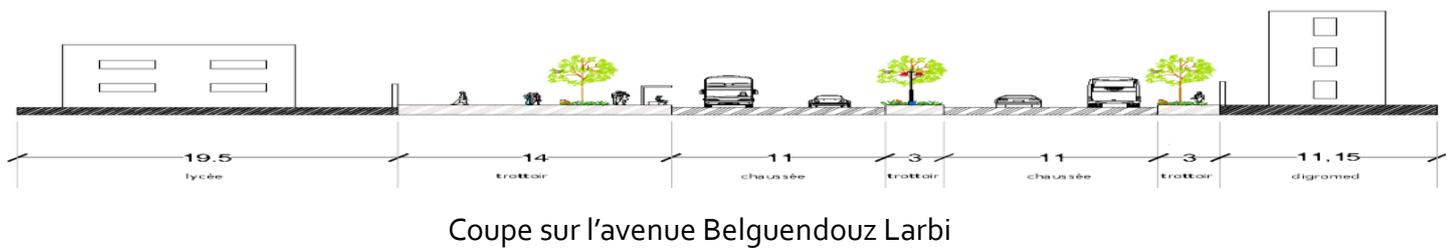
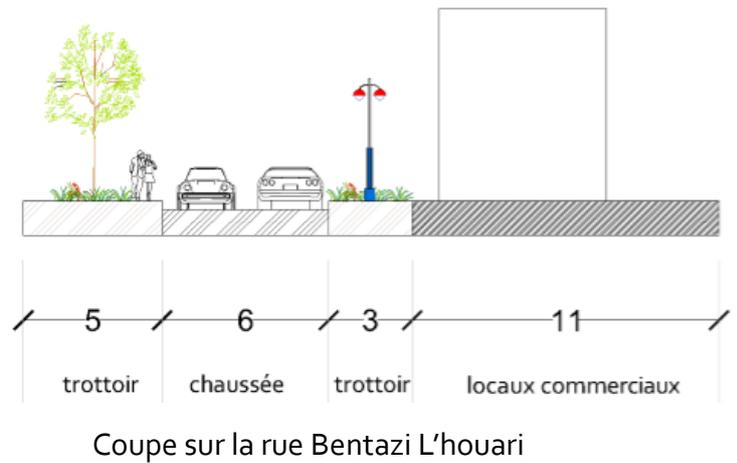
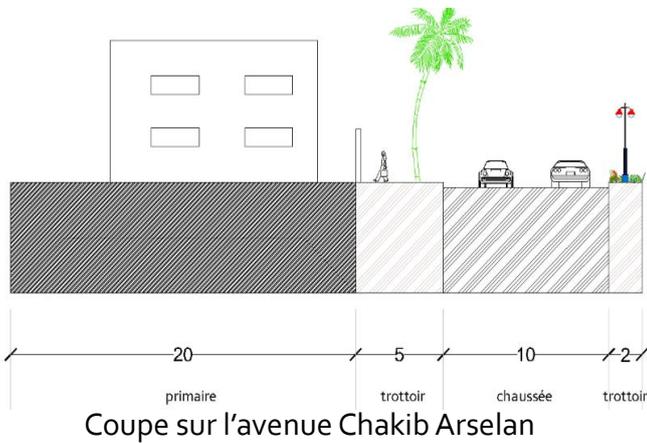
Vue en 3d sur le terrain d'étude

- Topographie du terrain présente une pente douce 2% dans les deux sens.

VII- Voies :

Dimension des voies :

- Rue Bentazi L'Houari : 5+6+3 m
- Av Chakib Arselan : 2+10+5 m
- Av Belguendouz Larbi : 3+11+3+11+14 m



- La parcelle s'ouvre sur deux axes principaux et un axe tertiaire.

VIII- vues et séquences :



Photo de séquence 18/01/2017
Source: auteur

Séquence 01 :

La forte circulation au niveau de l'intersection de deux avenues

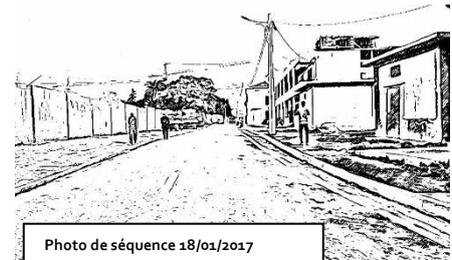


Photo de séquence 18/01/2017
Source: auteur

Séquence 02 :

La Rue Bentazi L'Houari , avec l'existence de clôture au niveau de parcelle



Photo de séquence 18/01/2017
Source : auteur

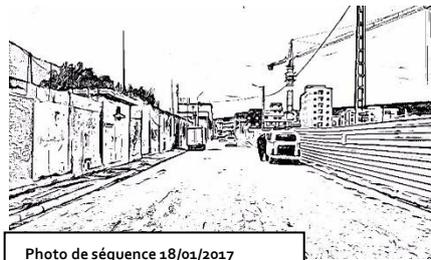


Photo de séquence 18/01/2017
Source : auteur

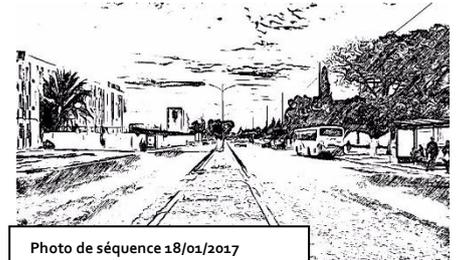


Photo de séquence 18/01/2017
Source : auteur

Séquence 03 :

Vue sur l'avenue Chakib Arselan Montre l'ambiance journalière.

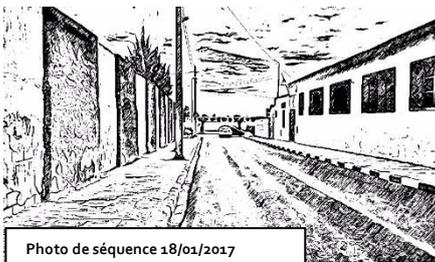


Photo de séquence 18/01/2017
Source: auteur

Séquence 04 :

Cette vue nous montre l'utilisation des clôtures.

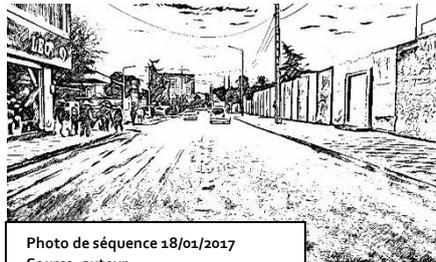


Photo de séquence 18/01/2017
Source: auteur

Séquence 05 :

Nous montre la largeur de l'avenue Belguendouz Larbi

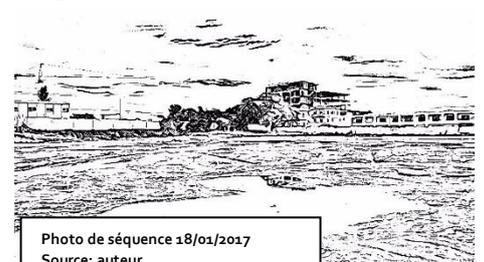


Photo de séquence 18/01/2017
Source: auteur

Séquence 06 :

Cheminement vers La parcelle d'étude.

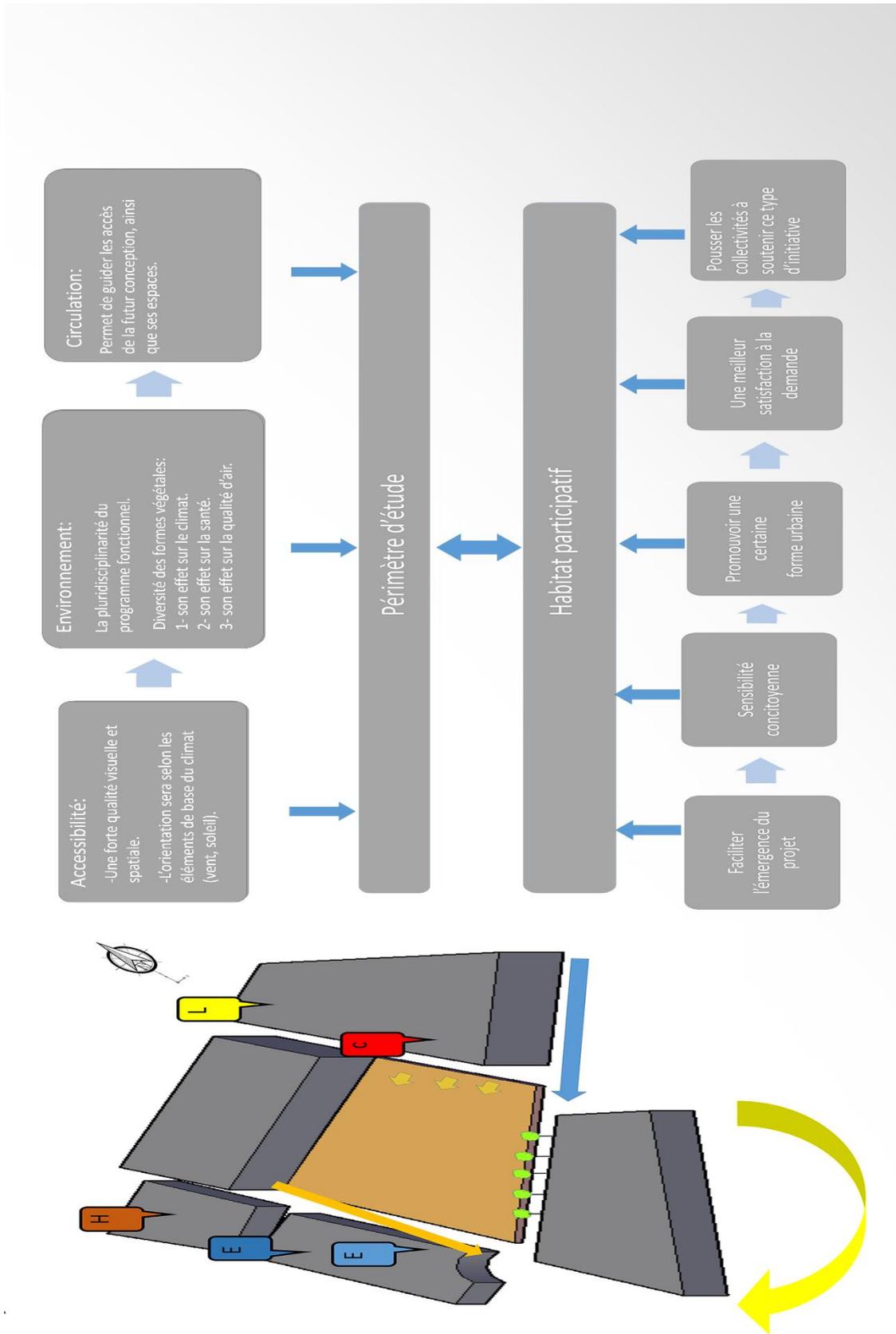
Séquence 07 :

Vue sur l'avenue Chakib Arselan Montre l'ambiance journalière.

Séquence 08 :

Vue sur l'intérieur indique La topographie du lieu

2-synthèse :



Approche programmatique

« LE PROGRAMME EST UN MOMENT EN AVANT DU PROJET, C'EST UNE INFORMATION OBLIGATOIRE À PARTIR DE LAQUELLE L'ARCHITECTE VA POUVOIR EXISTER, C'EST UN POINT DE DÉPART MAI AUSSI UNE PHASE DE PRÉPARATION ».

C.N.SHULTZ IN HABITER



I)- La programmation :

« Le programme est un moment en avant du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecte va pouvoir exister, c'est un point de départ mais aussi une phase de préparation »¹

L'étape de la programmation est importante dans la conception d'un projet car c'est à travers celle-ci que sera organisé le fonctionnement intérieur. Elle contribue également à définir une identité propre à la réalisation envisagée.

II)- Description des différentes parties du projet :

A- Équipement commun :

II-1. Bibliothèque :

-Elle consiste une fonction complémentaire pour les équipements éducatif à proximité de notre projet.
- Une bibliothèque est le lieu où est conservée et lue une collection organisée de livres. Les bibliothèques proposent souvent plusieurs documents (journaux, périodiques, enregistrements sonores, enregistrements vidéo, cartes et plans, partitions) ainsi que des accès à internet et sont parfois appelées médiathèques ou informathèques.

-Elles peuvent alors être divisées en salles de lectures, ouvertes au public, et en magasins bibliothécaires, fermés, pour le stockage de livres moins consultés. D'autres espaces, ouverts ou non au public, peuvent s'ajouter.

II-2. Cafétéria :

-Espace ouvert au public et au personnel, il s'agit là d'offrir un service d'accompagnement nécessaire pour les usagers. Ces espaces constituent des zones de détente et de soulagement.

II-3. Salle polyvalente :

-Salle polyvalente est un lieu public qui est mis à la disposition des habitants pour tenir un évènement festif. Elle est composée d'un atelier de musique, atelier créatif, et salle de réunion.

II-4. Salle communautaire :

C'est un lieu plus au moins vaste destiné à un service public ou un spectacle.

II-5. Cuisine commune :

-La cuisine collective est un petit groupe de personnes qui mettent en commun leur temps, argent et compétences pour confectionner, en quatre étapes (planification, achats, cuisson, évaluation) des plats économiques, sains et appétissants.

¹ C.N.Shultz in habiter

II-6. Espace de jeux :

-C'est le bon plan pour amuser les enfants lorsqu'il pleut dehors.

II-7. Parking sous-sol :

-Un espace de stationnement pour les habitants et est équipé commercial à proximité.

II-8 salle de projection :

-Une salle de projection est un lieu où est organisée la projection de films, des expositions, des conférences elle peut désigner aussi le regroupement dans un même endroit de plusieurs salles, qui projettent généralement des films différents à plusieurs horaires.

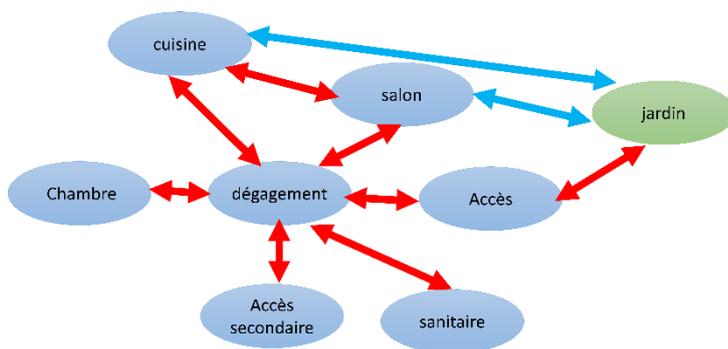
II-9. Local de recyclage :**II-10. Local de collecte des ordures ménagère :**

-salle communautaire, polyvalente, salle de projection, cuisine commune, salle de jeux sont relier avec trois placettes par un dégagement de 8m pour assurer une continuité commune.

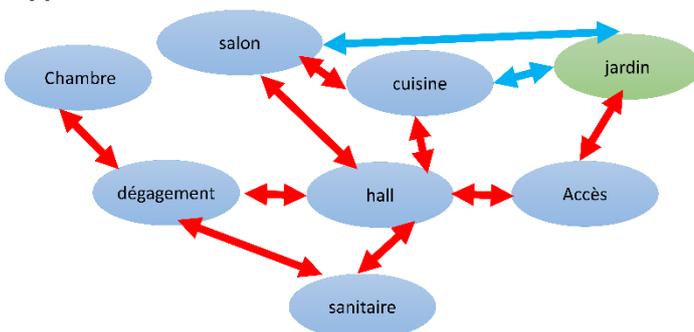
B-Habitat :

-le programme fonctionnelle est conçu selon les désir et les souhaits des gens questionne, qui a met en évidence des différentes variantes.

Quelques variantes fonctionnelles :

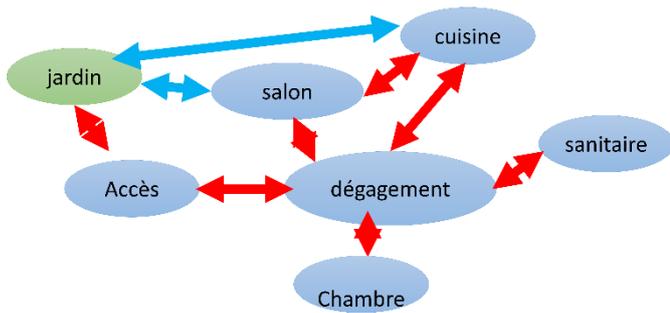
Type o1 :

- un salon qui donne sur le jardin.
-l'organisation spatiales s'effectue par un dégagement avec deux accès.

Type o2 :

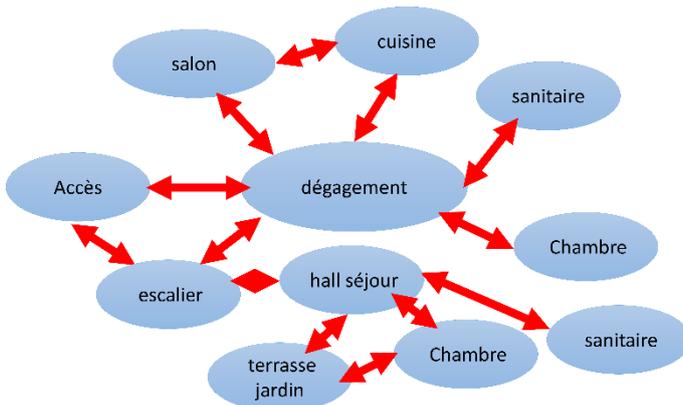
- un salon qui donne sur le jardin.
-l'organisation spatiales s'effectue par un hall.

Type 03 :



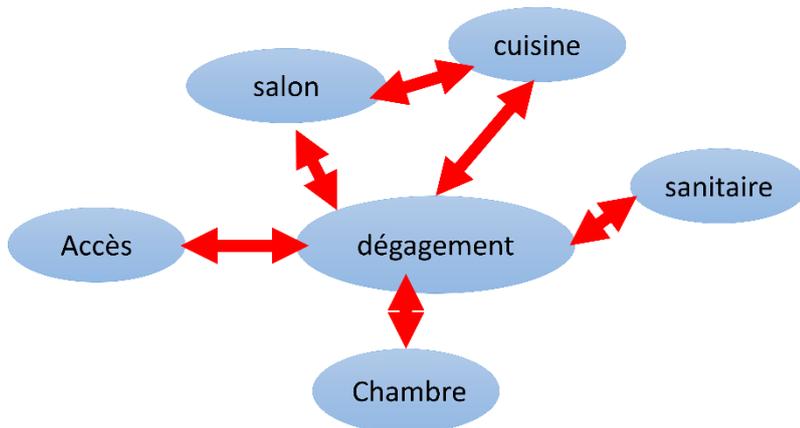
- un salon qui donne sur le jardin.
- l'organisation spatiales s'effectue par un dégagement.

Type 04 :



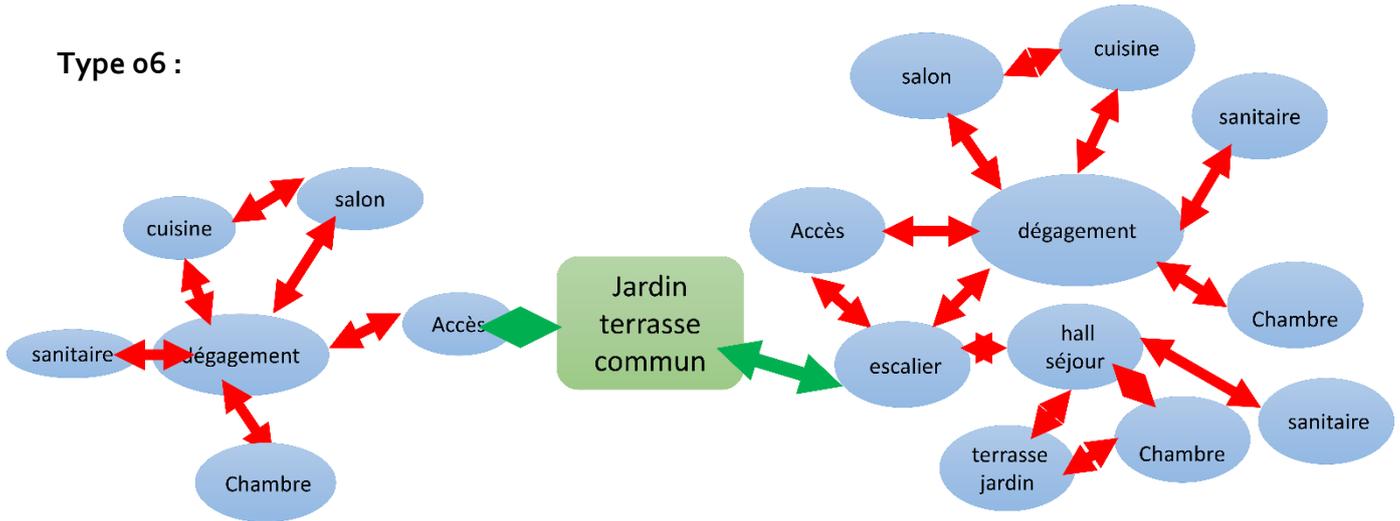
- Un duplex, avec un accès direct à l'habitat.

Type 05 :



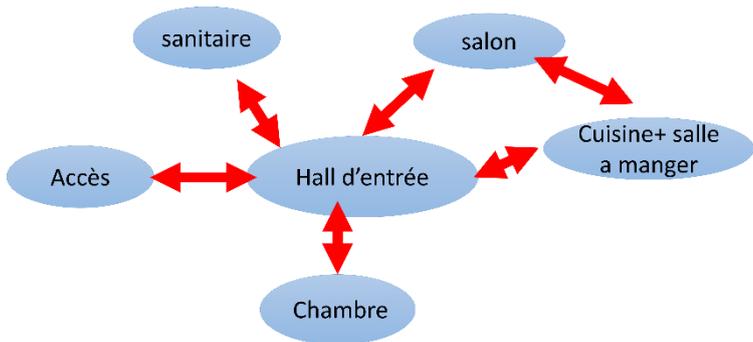
- Un accès directe à l'habitat.
- l'organisation spatiales s'effectue par un dégagement.

Type 06 :



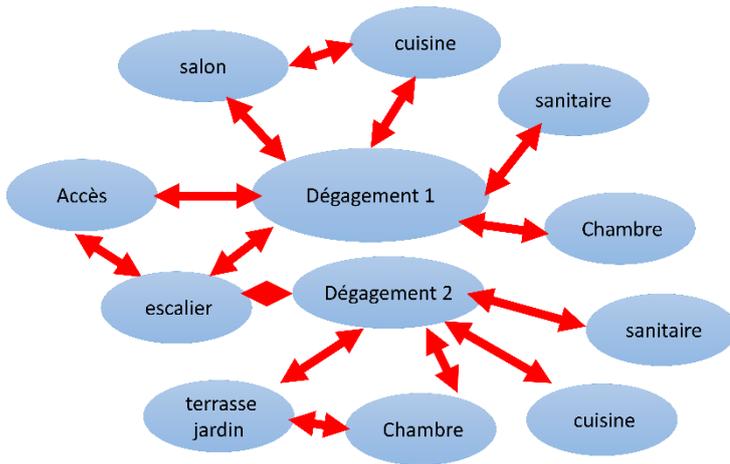
-une terrasse jardin commune entre deux logements.

Type 12 :



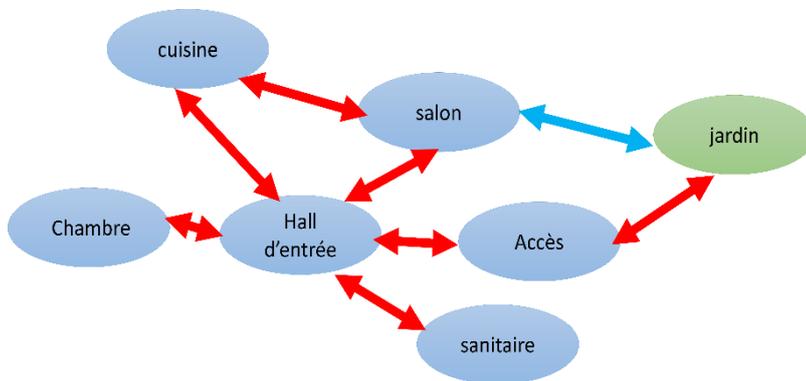
Une cuisine ouverte sur la salle à manger.

Type 15 :



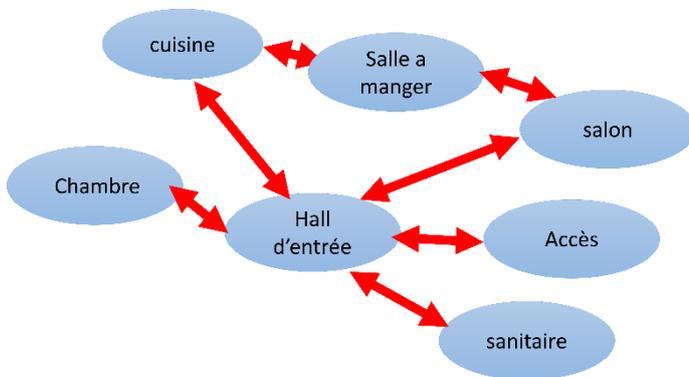
-Un duplex, composés de cinq chambres et deux cuisines.

Type 20 :



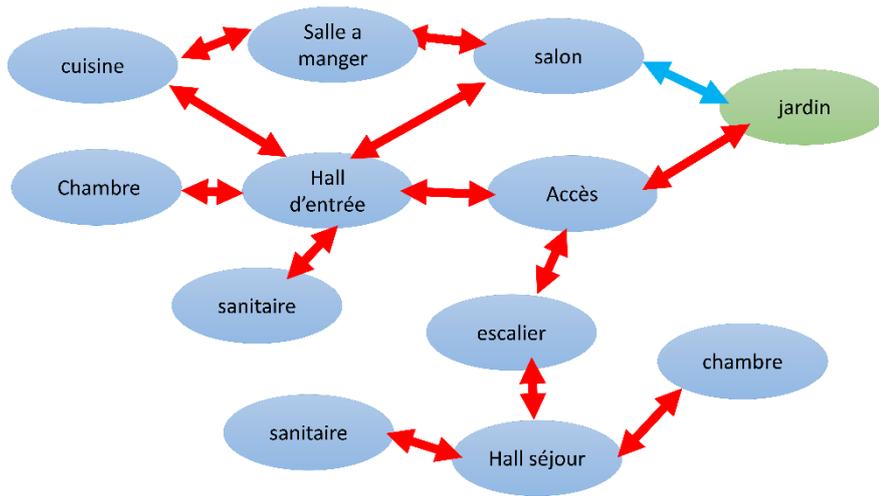
-Un accès par jardin, avec une organisation spatiale qui s'effectue par un hall.

Type 21 :



-Un accès directe à l'habitat.
-une organisation spatiale qui s'effectue par un hall.

Type 23 :



-Un Duplex, avec un accès par jardin.
-l'organisation spatiale s'effectue par un hall.

III)- programme quantitatif :

1- Espaces communs :

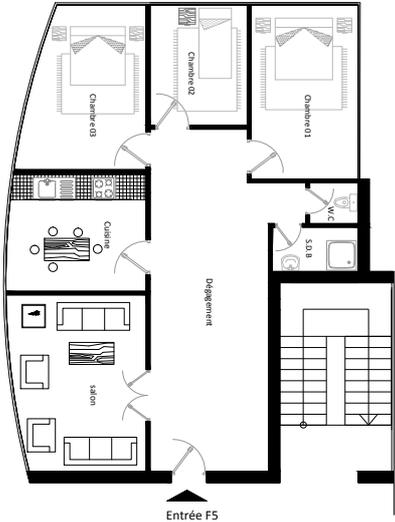
Espace communs	Nombre	Surface	Commentaire	Surface total
salle de projection	1	125 m ²	Salle intérieur au niveau de sous-sol	200 m ²
Bibliothèque+ salle de lecture	1	1200 m ²	Espace de lecture, espace d'internet, cafeteria, hall de réception	1200 m ²
Parking	140	12.5m ²	1place /logement + place pour le mall shopping Oran (sous -sol)	1750m ²
Aire de stationnement	16	12,5 m ²	Parking du jour	200m ²
Salle communautaire	1	250 m ²	Espace pour les événements (sous-sol)	250 m ²
Cuisine commune	1	74 m ²	A proximité de la salle commune (sous-sol)	74m ²
sanitaire	6	1,3 m ²	3 cabine pour homme et 3 pour femme avec un sas	20 m ²
Local de collecte des ordures ménagère	1	42.5m ²	(sous-sol) a proximité du parking	42,5m ²
Local de recyclage	1	42,5 m ²	Espace de collecte (sous-sol) a proximité du parking	42,5 m ²
Espace de jeux couvert	1	110 m ²	Instrument de jeu divers (sous-sol)	110 m ²
Espace de jeux	1		Un terrain de foot et un terrain de tennis et un espace pour les enfants	
Salle polyvalente	1	360	Atelier artistique, atelier de musique, Administration interne, salle de réunion	360 m ²

2- Habitat :

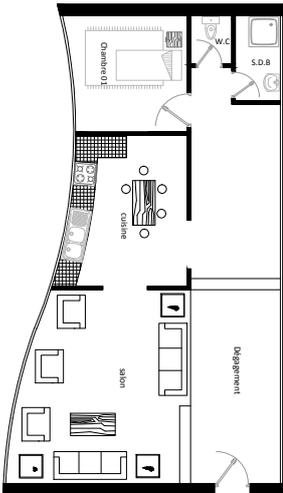
type	Variants	Nombres de pieces	surface	Nombres de logements	Surface total
01	*un accès direct au jardin *le salon qui donne sur le jardin	T3	84m ²	3	252m ²
02	*un accès direct au jardin *le salon qui donne sur le jardin	T3	75m ²	3	225m ²
03	*un accès direct au jardin *le salon qui donne sur le jardin	T4	100m ²	3	300m ²
04	*un accès direct a l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T5 duplex	177m ²	3	531m ²
05	*un accès direct a l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T2	78m ²	3	234m ²
06	*un accès direct a l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T4	102m ²	3	306m ²
07	*un accès direct a l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T4	120 m ²	3	360 m ²
08	*un accès direct a l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T3	93m ²	3	279 m ²
09	*un accès direct a l'habitat	T3	107m ²	3	321m ²
10	*un accès direct a l'habitat	T3	102 m ²	3	306m ²
11	*un accès direct a l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T3	120 m ²	3	360m ²
12	*un accès direct a l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T4	143 m ²	3	429m ²
13	*un accès direct a l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T4	135 m ²	3	405m ²
14	*un accès direct a l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T5	165 m ²	2	330m ²
15	*un accès direct a l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T5 duplex	236m ²	2	572m ²
16	*un accès direct a l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T3	92	2	184m ²
17	*un accès direct a l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T3 duplex	140m ²	2	280m ²
18	*un accès direct a l'habitat	T4	108m ²	4	432m ²
19	*un accès direct a l'habitat	T2	50m ²	4	200m ²
20	*un accès direct à l'habitat Le salon qui donne sur le jardin	T3	157 m ²	2	314m ²
21	*un accès direct au jardin *le salon qui donne sur le jardin	T3	118 m ²	1	118 m ²
22	*un accès direct à l'habitat *le salon qui donne sur le jardin	T3	118 m ²	2	236 m ²
23	*un accès direct au jardin *le salon qui donne sur le jardin	T4 duplex	165 m ²	1	165 m ²

PLAN RDC

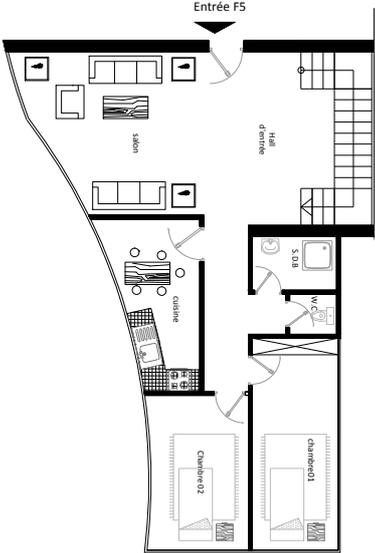
ECH 1/200



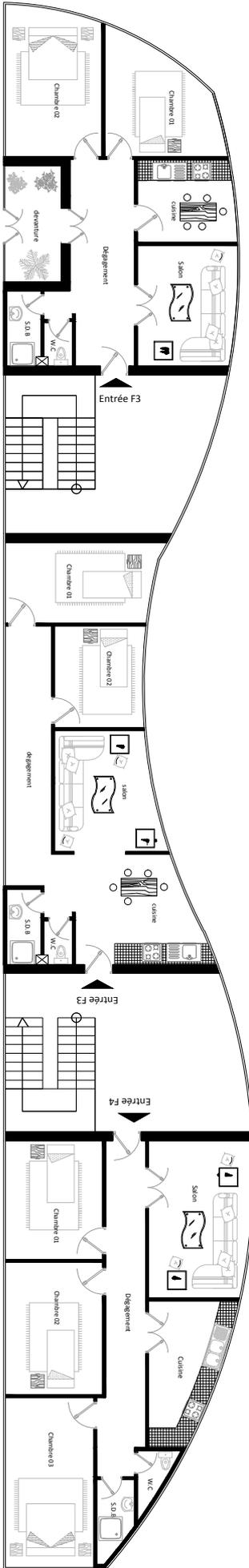
Entrée F5



Entrée F2



Entrée F5



Entrée F3

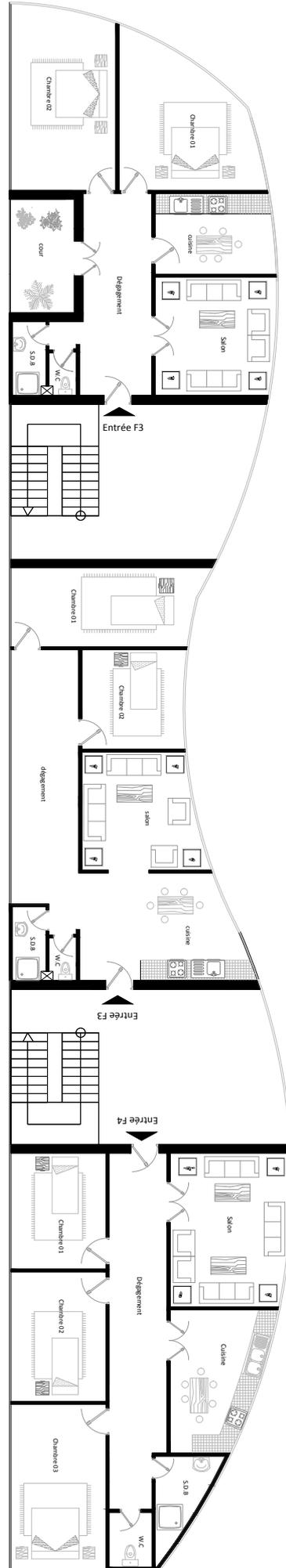
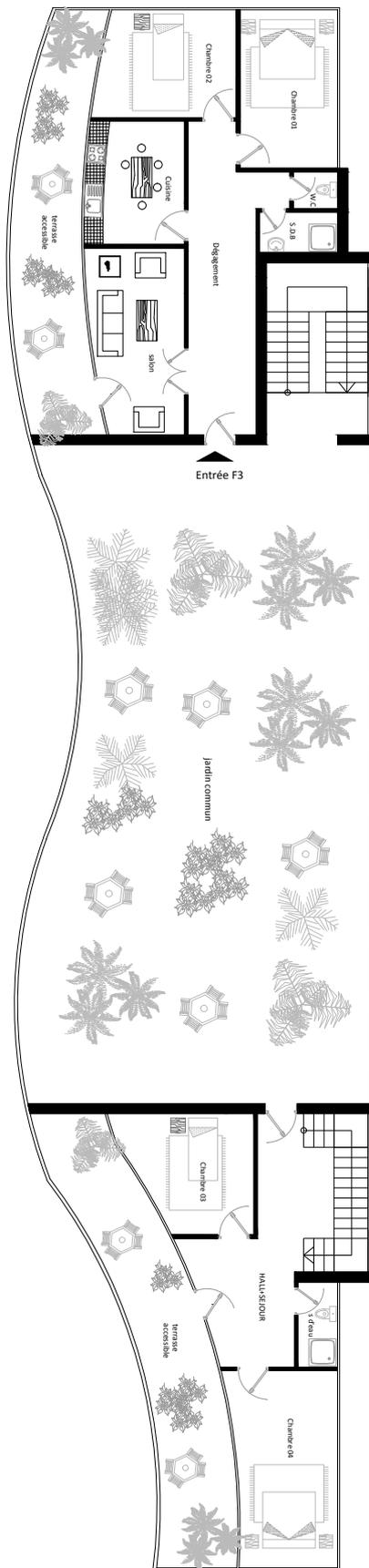
Entrée F3

Entrée F4

Entrée F5

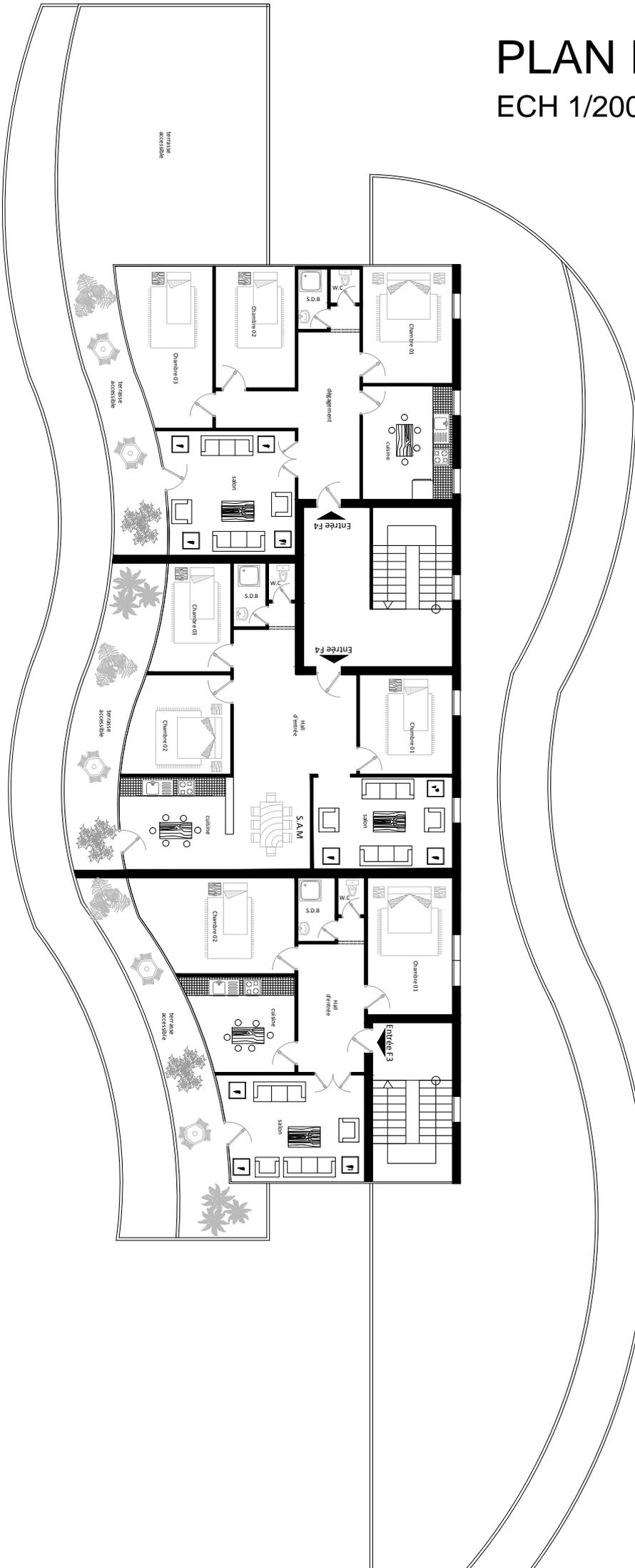
PLAN R+1

ECH 1/200



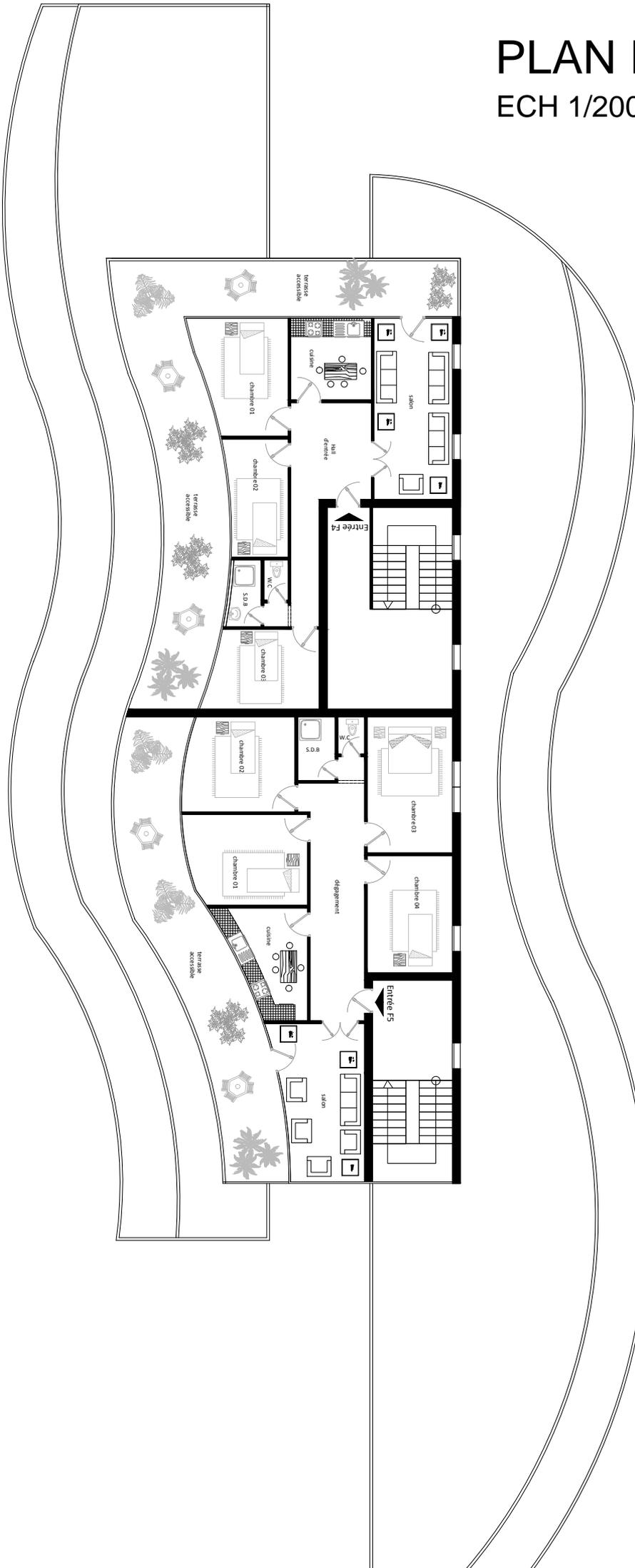
PLAN R+2

ECH 1/200



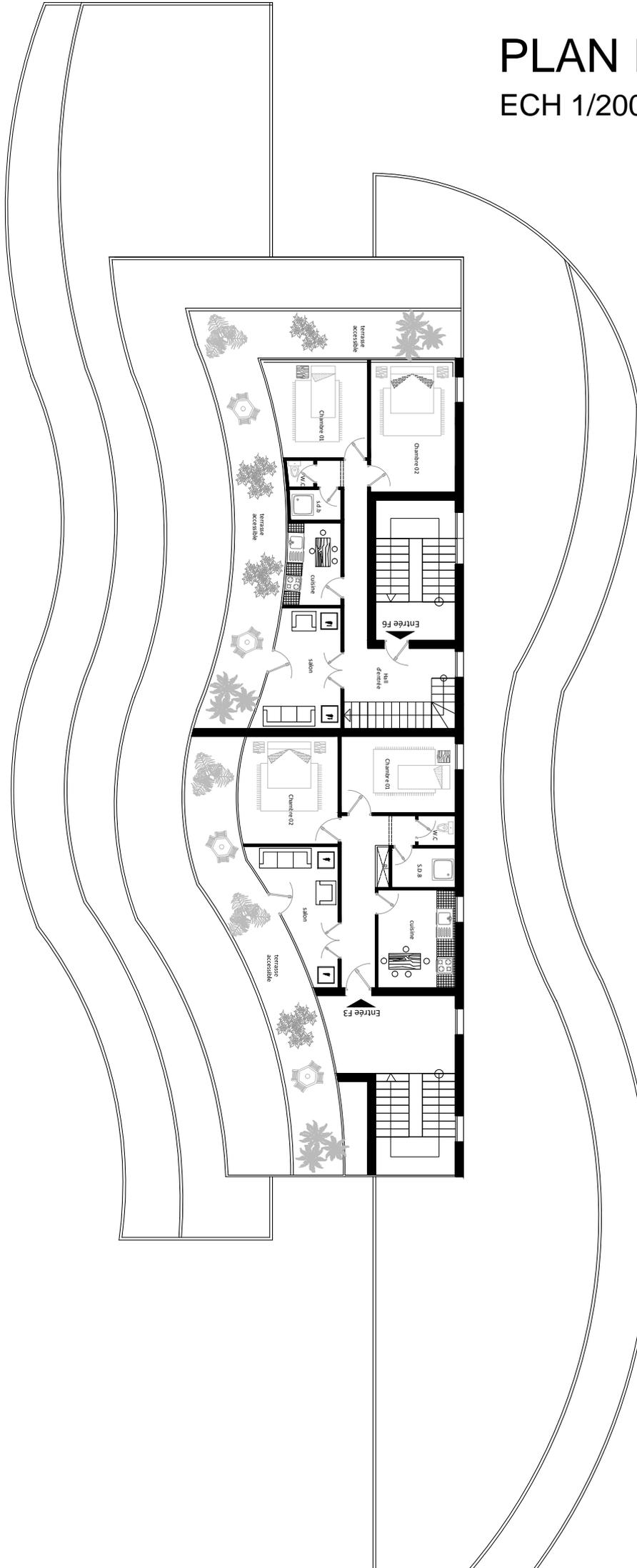
PLAN R+3

ECH 1/200



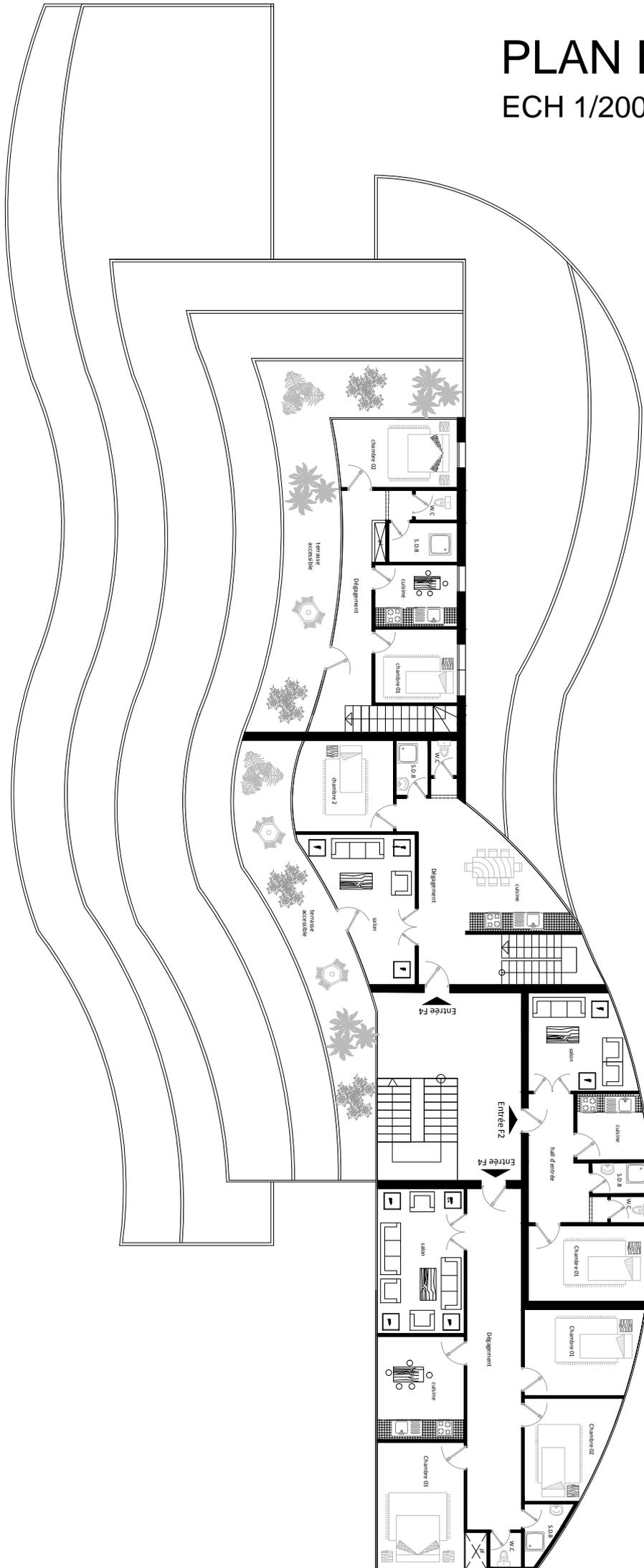
PLAN R+4

ECH 1/200



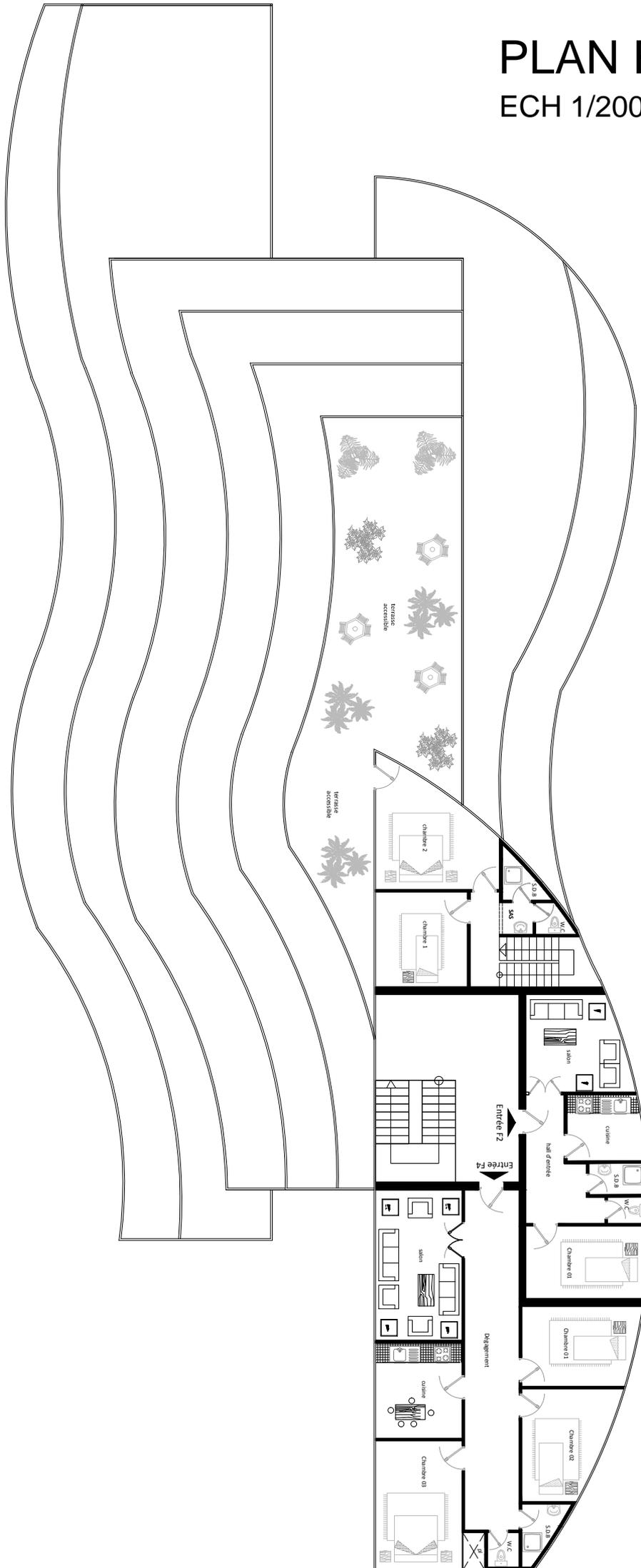
PLAN R+5

ECH 1/200



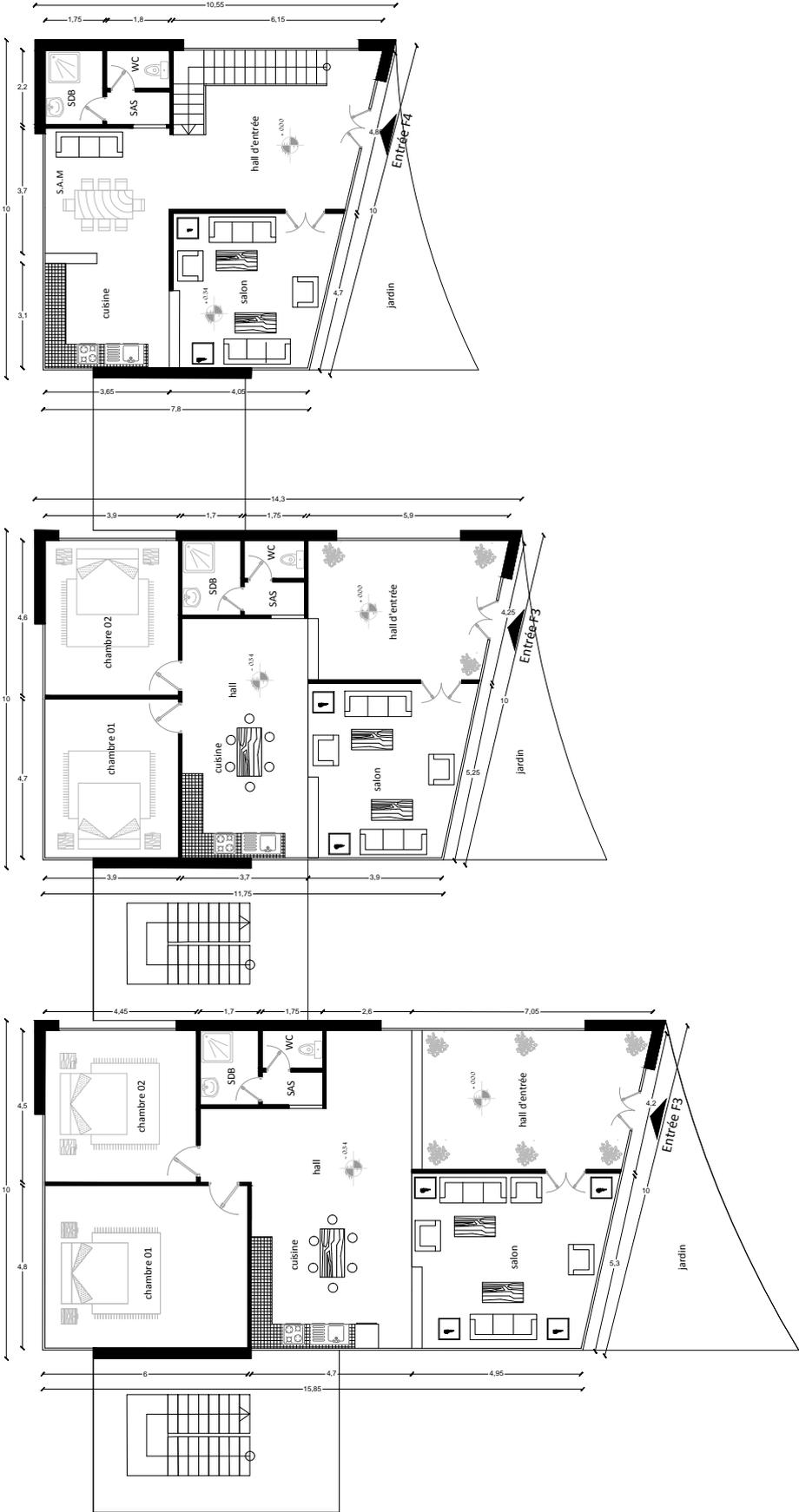
PLAN R+6

ECH 1/200



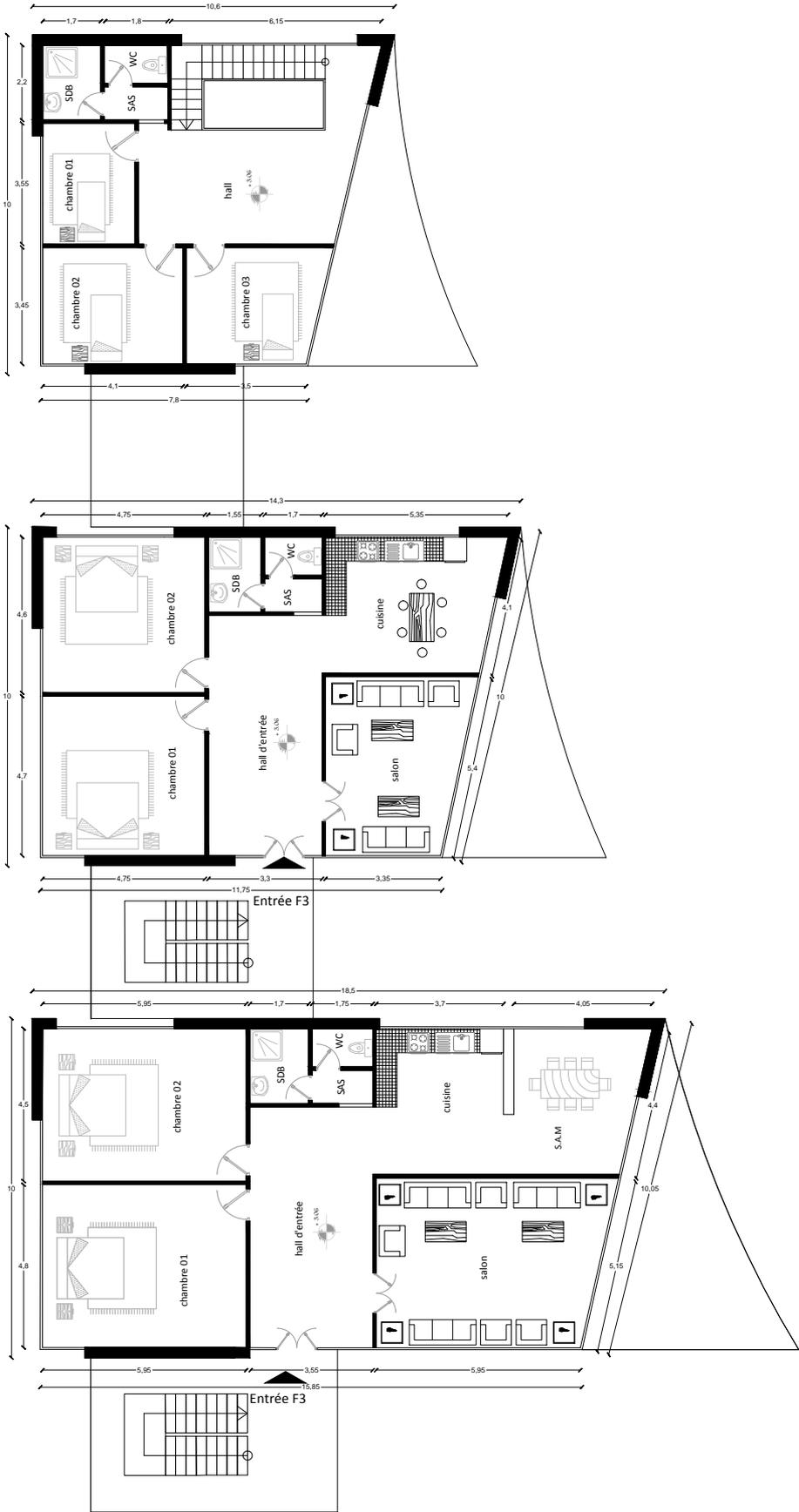
PLAN RDC

ECH 1/200



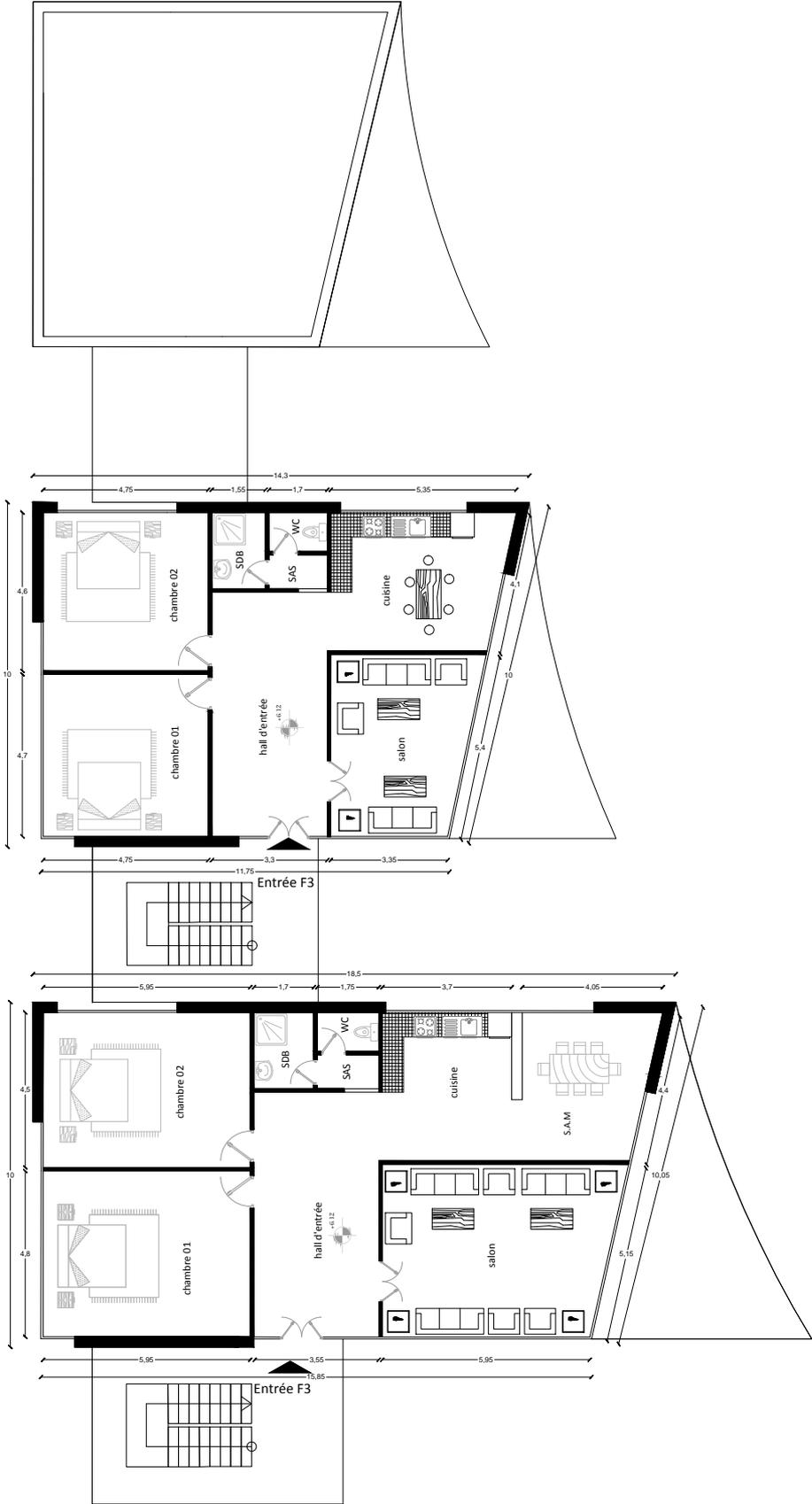
PLAN R+1

ECH 1/200



PLAN R+2

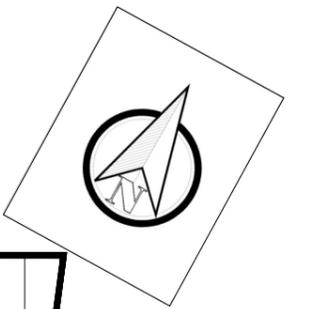
ECH 1/200



PLAN D'ASSEMBLAGE



PLAN DE SOUS-SOL



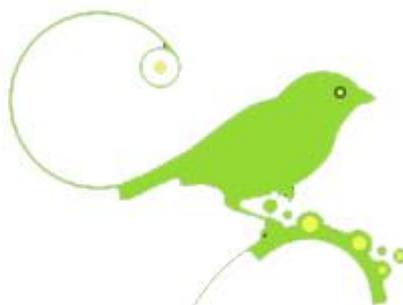
CHAPITRE 07



Approche architecturale

« ... LE BUT DE L'ARCHITECTURE EST DE DONNER UN ORDRE À CERTAINS ASPECTS DE NOTRE ENVIRONNEMENT, CELA IMPLIQUE QUE L'ARCHITECTURE CONTRÔLE OU RÈGLEMENTE LES RELATIONS ENTRE L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT.... L'ARCHITECTURE A PARFOIS SYMBOLISÉ ESSENTIELLEMENT DES OBJETS CULTURELS ... ».

C N SCHULZ



I-Introduction :

« ... le but de l'architecture est de donner un ordre à certains aspects de notre environnement, cela implique que l'architecture contrôle ou réglemente les relations entre l'homme et son environnement.... L'architecture a parfois symbolisé essentiellement des objets culturels ... »¹

L'approche architecturale constitue l'avant dernière phase de l'élaboration de notre projet. Après un rappel sur les fondements théoriques et les instruments adoptés pour la projection, nous présentons :

- En premier lieu, les éléments de base pour la conduite de la conception du projet en prenant en compte à la fois les éléments du programme de base et les principes directeurs liés aux aspects fonctionnels, au rapport du centre projeté à son environnement.
- En second lieu la formalisation du projet qui apparaît en tant que synthèse dans la conception des différentes façades (principales et secondaires), de volumes et leur composition, de texture et couleurs, de coupes, etc.

En se basant essentiellement sur les exemples bibliographiques cités avant, dans l'élaboration d'organisation fonctionnelle, on a fixé des objectifs à atteindre et qui sont comme suit :

- Concevoir un programme qui consiste à articuler plusieurs fonctions.

Pour accueillir le public on doit prévoir :

- Des voies.
- Une aire de stationnement pour les véhicules.
- Créer des espaces médiatisation pour rendre le projet plus vivant.
- Créer des espaces d'animation pour rendre le projet plus attractif.

II)- Concepts :

- Concepts / principes :

Toute conception architecturale nécessite une réflexion basée sur des concepts et des principes architecturaux. Une telle démarche nous aide à choisir les bonnes orientations, afin d'éviter la gratuité des gestes et assure une formalisation d'un ensemble architectural cohérent répondant à toutes les contraintes.

¹ CN Schulz/ Système logique de l'architecture

a) Urbain :

- **L'articulation :**

« **Type de liaison entre des parties (éléments, espaces, ou volumes). L'articulation suppose des parties distinctes présentant une autonomie formelle, elle s'oppose à la continuité qui efface la distinction.** » ²Kouici Lakhdar (le vocabulaire architectural élémentaire).

-L'articulation permet de faire une relation entre les différentes composantes des lieux à partir de la construction et de leur fonction, et c'est de cette manière que l'édifice devient très explicite, ce qui implique une richesse formelle.



- **Perméabilité :**

-Concept découlant directement de l'articulation, permettant l'accès, l'orientation, la circulation et les liaisons entre le projet et son environnement et entre ses différentes entités.

- La perméabilité doit être entendue dans son sens physique et visuel, car elle offre à l'utilisateur des moments d'arrêt et des choix directionnels et augmente le niveau de perspective, ce qui met en valeur les qualités spatiales et fonctionnelles du projet.



² Kouici Lakhdar(le vocabulaire architectural élémentaire).

- **Lisibilité :**

« Lisible : qui peut être lu sans fatigue, sans ennui ; digne d'être lue »³ Larousse .

-Concept découlant dans la formalisation du projet, c'est-à-dire que les espaces seront dictés par la forme.



b) Formelle :

- **La Géométrie :**

« Les tracés géométriques sont superposés et se rejoignent pour donner naissance à un langage architectural plus riche et à un ordre spatial plus dynamique. »⁴ Richard Meier.

« Les formes primaires sont les plus belles formes car elles se lisent clairement »⁵ Le Corbusier

-En s'appuyant sur ces deux citations, nous pouvons dire que la géométrie est le moyen de transcription formelle et organisationnelle du projet, et permet de faciliter la lecture, et la clarté de ce dernier en le rendant maîtrisable et compréhensible.

³ Dictionnaire Larousse.

⁴ Richard Meier

⁵ Le Corbusier



- **La fragmentation :**

« L'idée de la fragmentation contient plutôt l'idée d'une certaine stratification, un degré de complexité que l'on ne trouve pas dans un ouvrage d'architecture ou dans les schémas d'une ville conçue de façon unitaire »⁶ Christian de Portzompark : « Scènes d'ateliers »

-La fragmentation permet d'avoir des entités différentes reliées entre elles, afin d'éviter l'effet de masse, et faire le jeu entre le plein et le vide, en créant des accès et des percées vers le projet. Ainsi, assurer un bon éclairage est une meilleure aération des espaces.



⁶ Christian de Portzompark : « Scènes d'ateliers »

- **La centralisation :**

« *Groupement d'espace formé d'un espace central entouré par une série d'espaces* »⁷ Kouici Lakhdar (le vocabulaire architectural élémentaire).

-Concept découlant par un espace jouant le rôle d'ordonnateur, organisateur, de regroupement et de convivialité.



- **Transparence :**

« *Propriété de ce qui est transparent, la transparence du verre.* »⁸ Larousse.

-C'est la continuité visuelle entre les différents espaces, à l'intérieur et à l'extérieur, cette transparence sera interprétée surtout au niveau des espaces qui donnent sur l'extérieur pour permettre à notre projet de participer à l'ambiance urbaine, et la fluidité entre les différents espaces ou parties du projet



⁷ Kouici Lakhdar (le vocabulaire architectural élémentaire).

⁸ Dictionnaire Larousse

c-Spatiale :

- **Hiérarchie :**

« *Espaces organisés selon un ordre décroissant ou croissant par rapport à leurs formes, dimensions position, statut.* »⁹ Kouici Lakhdar (le vocabulaire architectural élémentaire).

-Concept découlant à travers le parcours de l'environnement immédiat au projet. Ainsi le projet présente un programme riche et diversifié, une hiérarchisation s'avère nécessaire dans la disposition des espaces et des activités rattachées à l'urbain (espaces externes), et au projet (les espaces internes).



- **La Flexibilité et la fluidité :**

-Afin de répondre au facteur de changement qui est une exigence de la vie moderne, la notion de flexibilité permet une diversité d'espaces modulables en fonction des besoins des utilisateurs et des usagers.

-Cette flexibilité favorise aussi bien l'évolution du dimensionnement en modifiant quelque fois son organisation spatiale.

⁹ Kouici Lakhdar (le vocabulaire architectural élémentaire).



- **Intériorité :**

- Concept découlant d'un espace de convivialité et d'animation au cœur même de notre projet, cet espace servira par l'occasion de liaison entre les différentes parties du projet.



Le contraste :

« Le contraste est une relation d'opposition entre deux choses dont l'une fait ressortir l'autre. » Kouici Lakhdar
(le vocabulaire Architectural élémentaire).

Le principe du contraste sera matérialisé par :

-Le jeu entre le plein et le vide ainsi que le bâti et non bâti.

-Le lourd et le léger, qui se fera ressentir au niveau des façades, par des éléments lourds et des éléments légers.

- *La dynamique du parcours :*

« Les cheminements révèlent le monde qui nous entoure par ces caractéristiques géométriques spatiales et formelles, et mettent en valeur les événements observés et les significations évoquées le long du parcours ». ¹⁰

-Un ensemble de cheminements qui font partie de la composition du projet, ils forment un parcours dynamique qui assure les liaisons entre les différents blocs d'habitation.



- *L'importance des espaces verts :*

-En ce qui concerne l'espace vert, nous avons introduit des espaces dans l'ensemble de notre aménagement.

En plus de ça, l'entité est conçue au milieu des arbres. C'est pour assurer la continuité de l'espace vert, tout cela pour créer un microclimat et même pour renforcer la beauté naturelle du lieu.



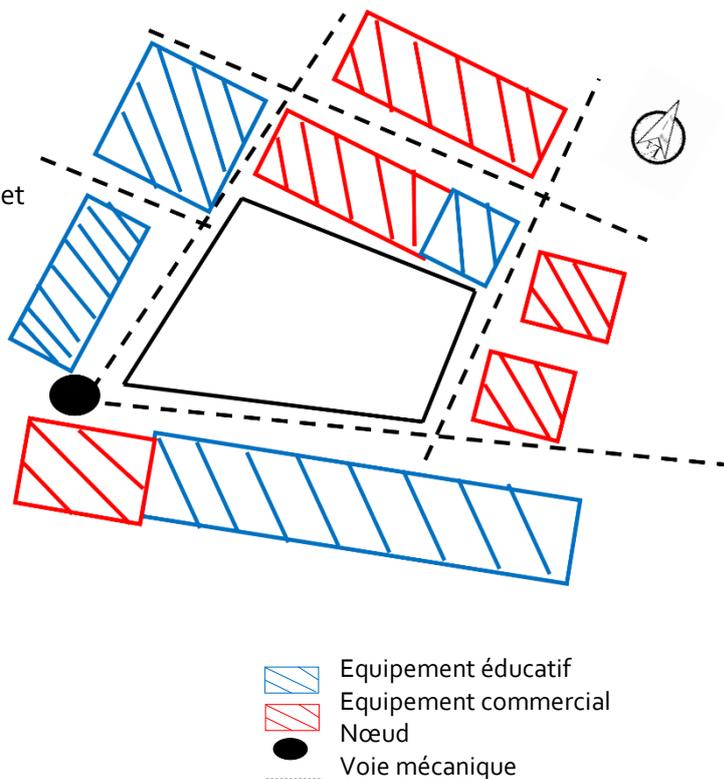
¹⁰ De la forme au lieu. PVMeiss

III- Gènes du projet :

1^{er} Etape :

-La situation de la parcelle, une vision qui favorise et renforce la qualité urbaine de la zone d'étude.

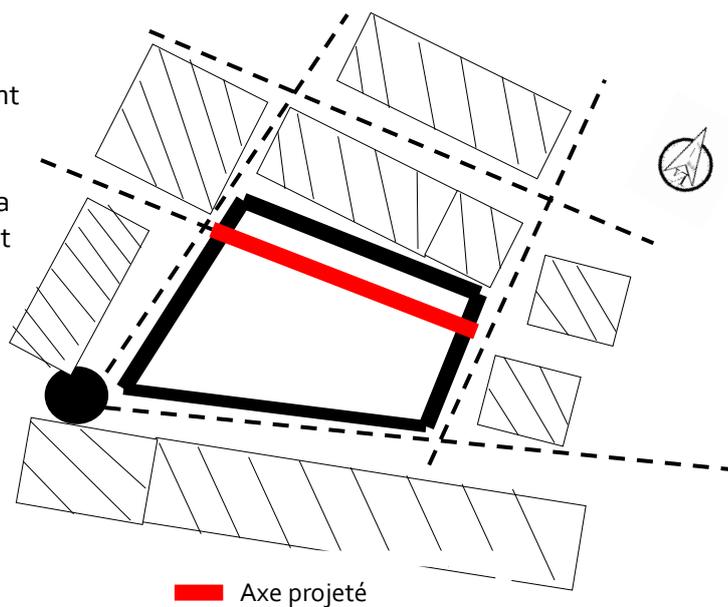
-Le boulevard principal Belguendouz Larbi au sud et l'avenue Chakib Arselane à l'ouest et la rue Bentazi L'houari à l'est.



2^{ème} Etape :

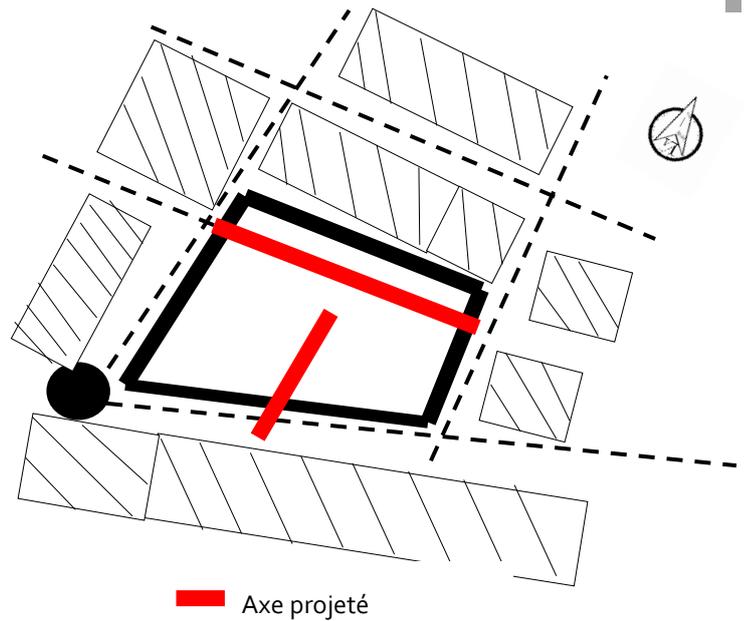
- Nos premières intentions de départ consistent à identifier les grandes lignes du projet.

-prolongement de l'axe mécanique vers la parcelle en tenant compte de son contexte et environnement.



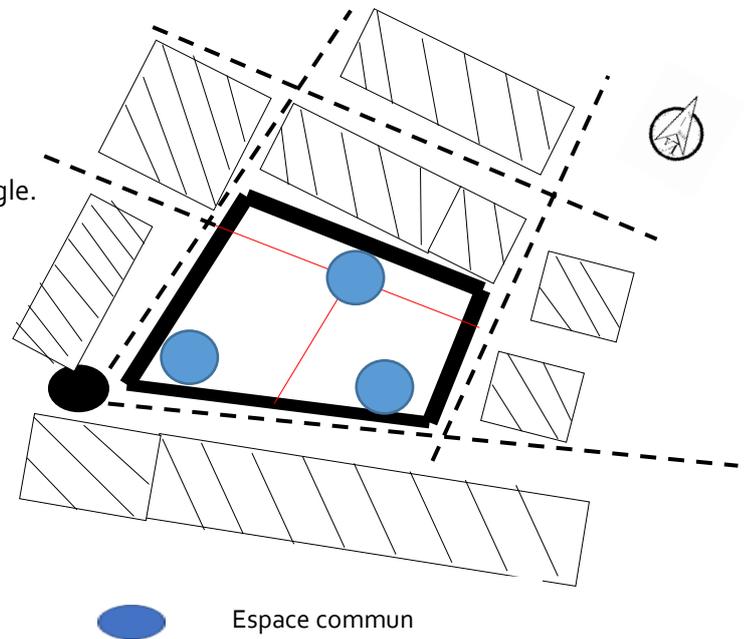
3^{ème} Etape :

- Création d'un axe radial et perpendiculaire allant vers l'axe prolongé (réparti en trois entités)



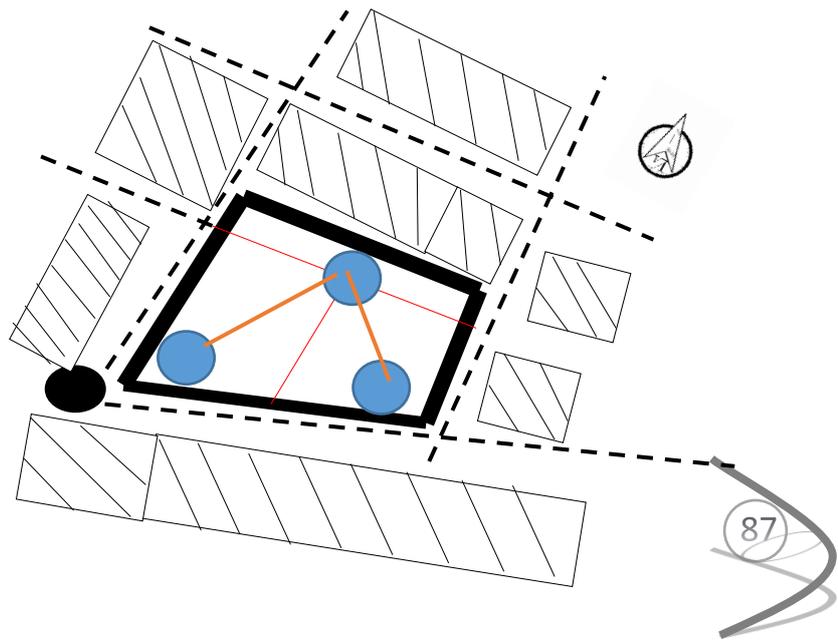
4^{ème} Etape :

- L'aménagement des nœuds selon les trois entités liée par des sous -axes formant un triangle.



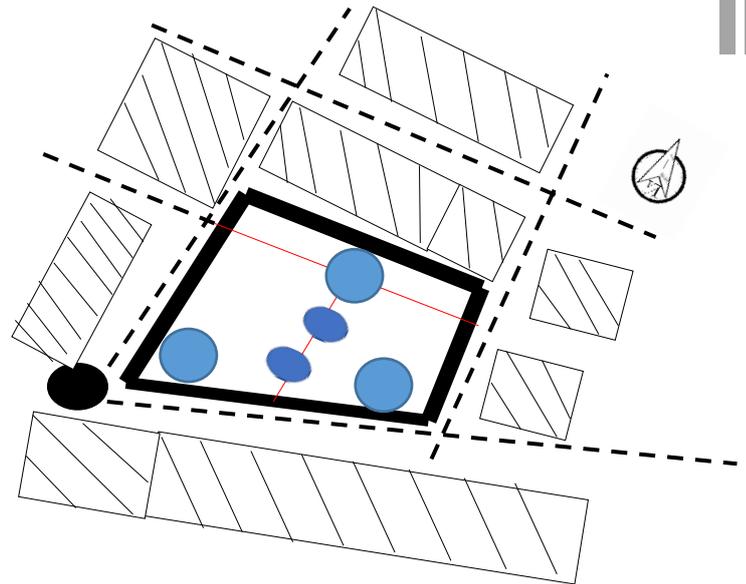
5^{ème} Etape :

- Etendre les diagonales à partir de la place Centrale pour créer des perspectives visuelles.

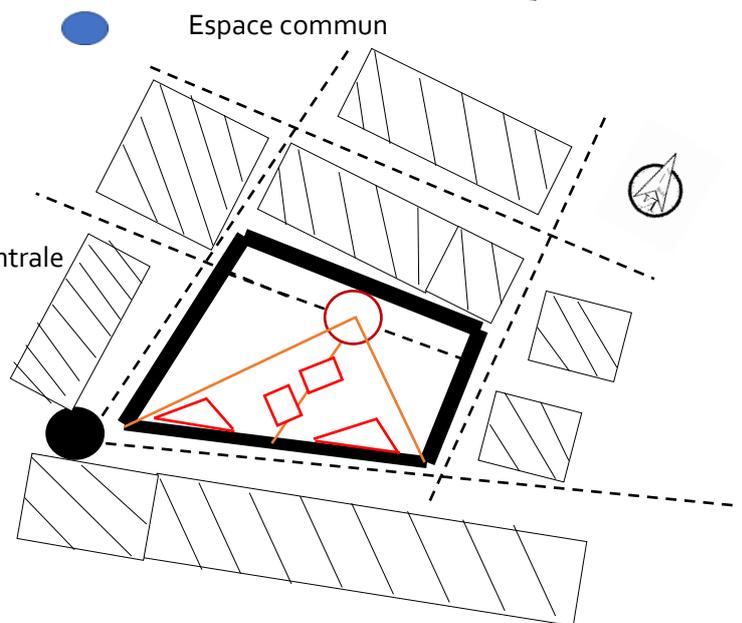


6^{ème} Etape :

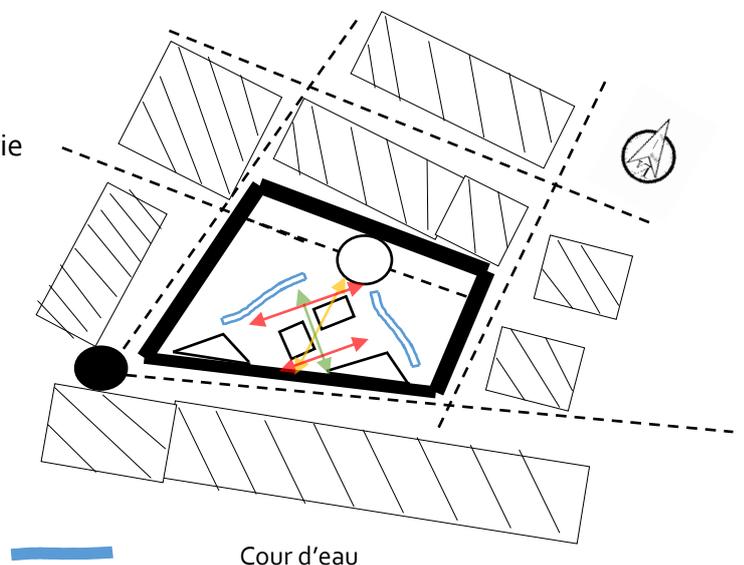
- Injection de deux espaces tanjants dans l'axe centrale.

**7^{ème} Etape :**

- Traitement des placettes par l'usage des Formes géométriques simple (symétrie axiale, centrale, parallèles et perpendiculaire).

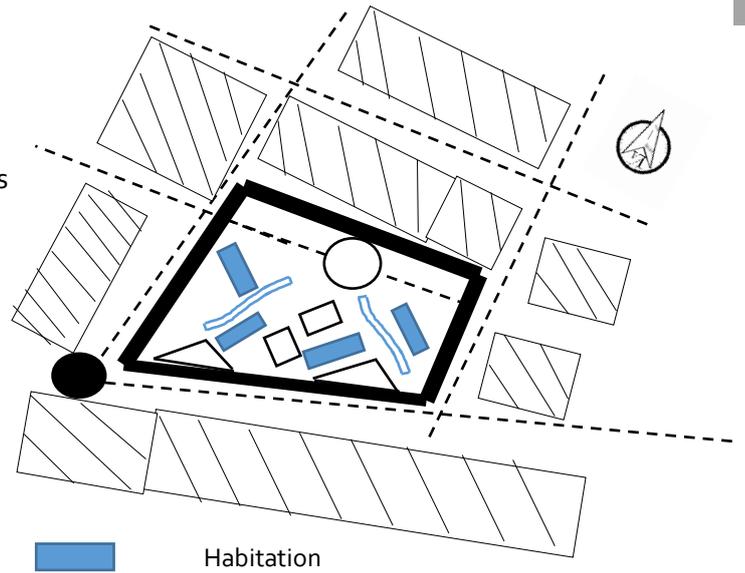
**8^{ème} Etape :**

-Disposition des placettes visibles par symétrie axiale et occultée par symétrie centrale.
-Tracer les diagonales par des cours d'eau



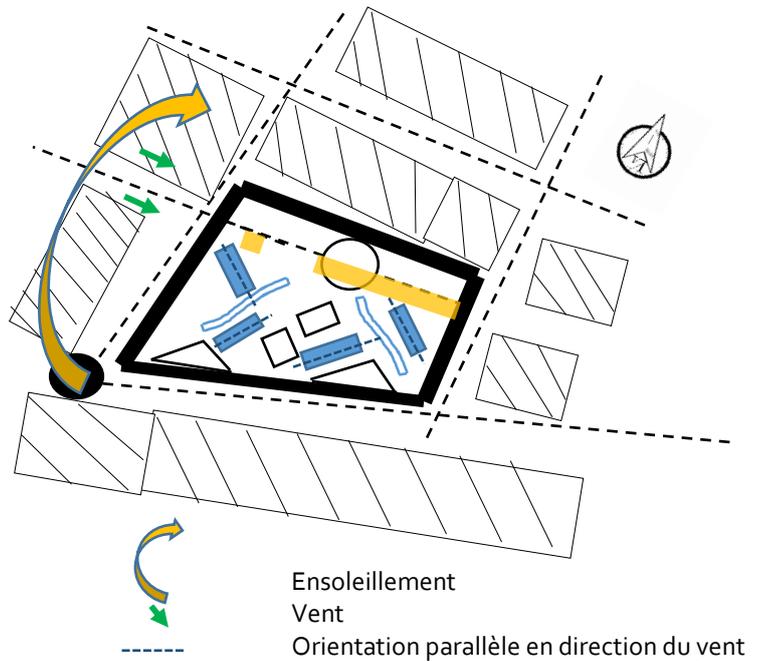
9^{ème} Etape :

- Implantation des blocs d'habitation entre deux placette en déterminant les deux grands parcours.



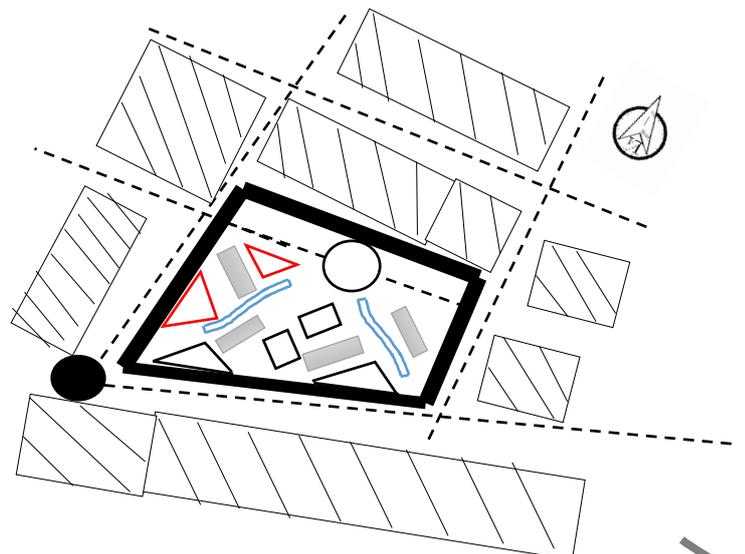
10^{ème} Etape :

- L'orientation des immeubles selon les éléments de base du climat.



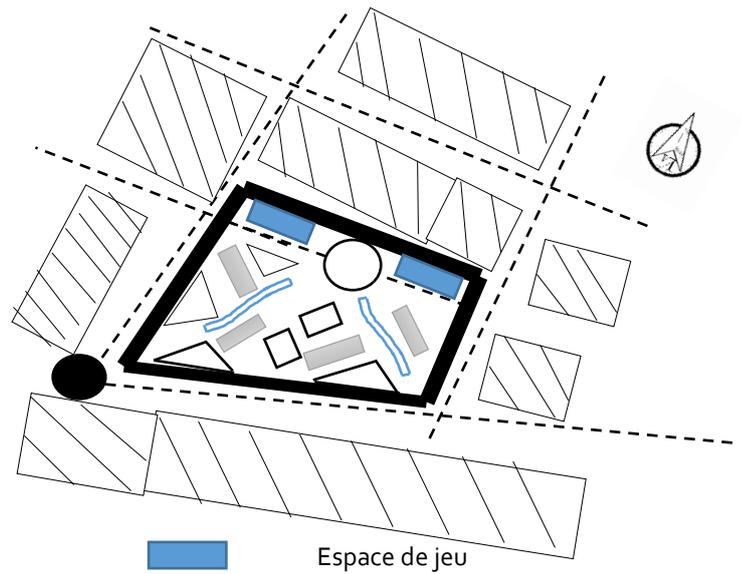
11^{ème} Etape :

- Un choix judicieux d'un aménagement à thèmes des placettes.



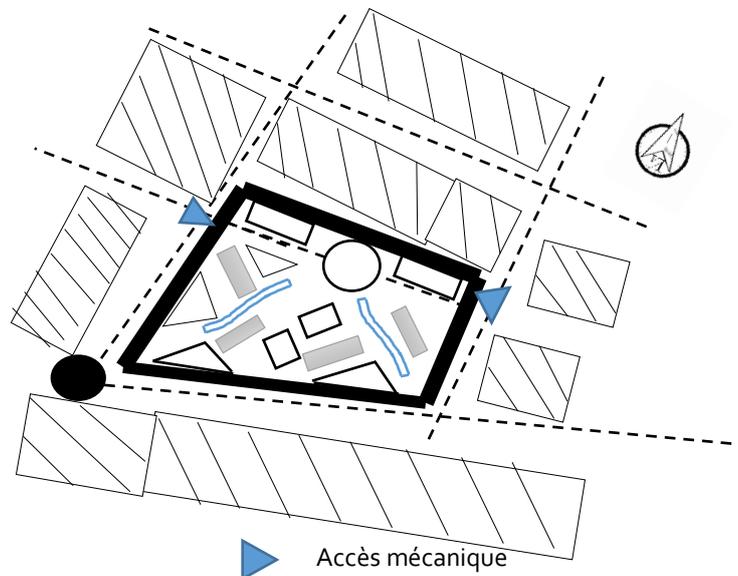
12^{ème} Etape :

-Implantation d'espace de jeux pour enfant et adultes à vocation de loisir et d'apprentissage afin d'agrémenter l'ambiance locale.



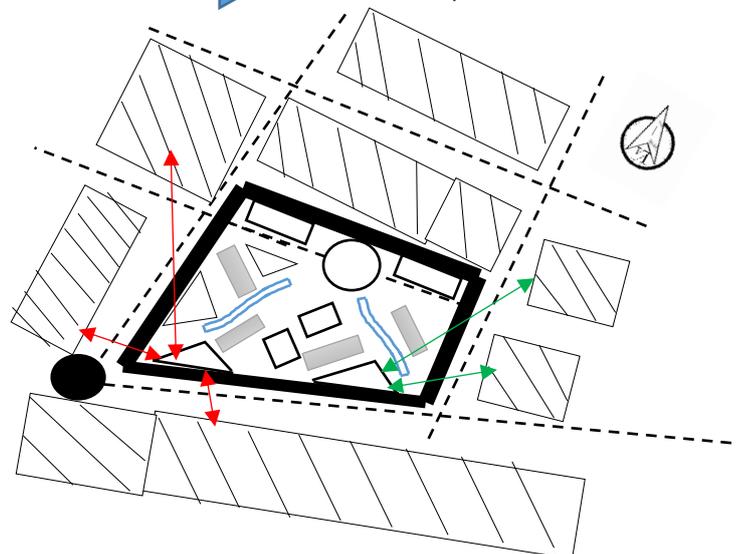
13^{ème} Etape :

-Prévoir des accès mécaniques au sous-sol pour le stationnement.



14^{ème} Etape :

-Dégager des perspectives de vue au niveau des placettes pour avoir une vue d'ensemble sur le projet et bénéficier d'une vue panoramique générale.



PLAN DE MASSE



Conclusion

Les modèles d'habitation participatives découlent d'une importante participation des habitants dans le processus architectural de leur projet, dans le cas d'une habitation participative, le projet provient d'une initiative citoyenne collective, en définissant le programme et en faisant ensuite appel à un architecte.

Il est certain que l'architecte, dans cette logique conceptuelle, n'est plus le principal acteur de son projet, il doit accepter les préférences et désires émanant d'autres personnes.

Donc l'architecte doit concevoir avec les gens, les aider en tant que guide, consultant, conseiller professionnel, capable de répondre à chaque interrogation et problème dans la réalisation du projet.

Le fait de permettre aux gens de déterminer eux-mêmes leur espace de vie, communautaire et privé, rend l'architecture plus sensible et humaine.

BIBLIOGRAPHIE

OUVERAGES :

- 1) FEIDMAN YONA, L'architecture mobile : vers une cité conçue par ses habitants, 1970, Casterman, Belgique, P156.
- 2) DUPLAY CLAIRE et DUPLAY MICHEL, méthodes illustrées en architecture, 1982, Le moniteur, France.
- 3) LIETAERT MATTHIEU, Le cohabitât : reconstruction de villages en ville, Charleroi, 2012, Belgique.
- 4) Jean -Michel Hoyet , neufert 11me édition, Le moniteur, 2014, Paris
- 5) Le livre blanc de l'habitat participatif, 2011
- 6) Pierre Lascabettes , guide de la qualité urbaine et aménagement durable,, 2008, la cube (communauté urbaine de bordeaux),.

MEMOIRES :

- 7) Darius Brugman , cohabitation modulaire, vers un nouveau développement architecturale, mémoire master, 2015, faculté d'architecture, la cambre-horta.
- 8) L'habitat groupe participatif ou comment vivre ensemble, chacun chez soi, master 2 audit-université rennes.
- 9) L'habitat participatif, une solution pour le logement abordable ? Mars 2013 , cete de Lyon (centre d'études techniques de Lyon).

ARTICLE :

- 10) Loi n° 2014-366 du 24 mars pour l'accès au logement et un urbanisme rénové.
- 11) Habitat et participation asbl, guide pratique habitat groupé, 2007.

WEBOGRAPHIE :

12) <http://www.cohousing.org/>

13) WIKIPEDIA, https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Fourier,
https://fr.wikipedia.org/wiki/Saline_royale_d%27Arc-et-Senans,
[https://fr.wikipedia.org/wiki/Castors_\(mouvement_coop%C3%A9ratif\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Castors_(mouvement_coop%C3%A9ratif))

14) http://www.habiter-autrement.org/04_cohousing/15_coh.htm .

15) http://www.ville-amenagement-durable.org/fichiers/Hh1eWY61v6qC4lLmoe_Wzw.html .

16) <http://www.cohabitat.ca/j3RB/>

17) https://www.google.dz/maps/uv?hl=fr&pb=!1sox4cb896ee467a9243:oxbf1147ef4f934fo1!2m19!2m2!1i80!2i80!3m1!2i20!16m13!1b1!2m2!1m1!1e1!2m2!1m1!1e3!2m2!1m1!1e5!2m2!1m1!1e4!3m1!7e115!4shttp://ici.radio-canada.ca/emissions/bien_dans_son_assiette/2014-2015/chronique.asp?idChronique%3D348234!5scohousing+quebec+-+Recherche+Google&imagekey=!1e1!2shttp://img.src.ca/2014/09/04/635x357/140904_4v205_bdsa_cohabitat-quebec_sn635.jpg&sa=X&ved=oahUKEwiszo2orqTTAhVJ0BoKHeg4DzkQoiolgQEwCg

18) <http://guideperrier.ca/cohabitat-quebec-un-modele-de-cohabitation-urbaine/>

VIDEOGRAPHIE :

19) <https://www.youtu.be/Zlrx6TvBPOs>

20) <https://www.youtu.be/TFMPPr5pNzAw>